

TABAC AU NOIR

Le marché noir du tabac est si florissant dans les prisons fédérales qu'il supplante le trafic de stupéfiants.

PAGES A2 ET A3



PHOTOS.COM

LA PRESSE

EXCLUSIF

LES PROFS DE CÉGEP AU SOMMET

Québec s'entend avec les professeurs de cégep et évite un boycottage du Sommet sur l'enseignement supérieur.

PAGE A6

YVES BOISVERT L'ÉDUCATION OU LA LUTTE DES CLASSES À L'ENVERS

PAGE A5



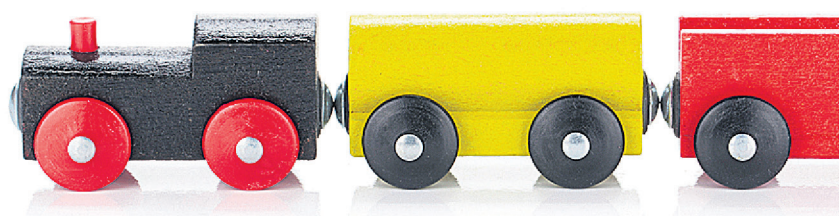
EXCLUSIF

GARDERIES PRIVÉES
NON SUBVENTIONNÉES

QUÉBEC ENVISAGE UN MORATOIRE

Le développement de ce réseau parallèle aux garderies subventionnées est devenu anarchique, déplore la ministre de la Famille Nicole Léger, qui blâme les libéraux.

PAGE A6



PHOTOMONTAGE LAPRESSE

L'ENFER BLANC

Un périple de 2000 km sur les routes inhospitalières de l'Alaska.

AUTO



PHOTO MARK THIESSEN, LA PRESSE CANADIENNE

EXCLUSIF

DÉRAPAGES AU SPVM DES TÊTES TOMBENT

PAGE A8

STÉPHANIE GRAMMOND LE DÉFICIT DES FEMMES AFFAIRES

LA PRESSE À LA BERLINALE NATHALIE PETROWSKI DENIS CÔTÉ A VU UN OURS

ARTS



PHOTO MANUEL BALCE CENETA, ASSOCIATED PRESS

L'HORLOGE ENRAYÉE DE KEYSTONE

Des dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés hier au National Mall de Washington pour demander à la Maison-Blanche de renoncer au mégaprojet d'oléoduc canadien Keystone XL.

RICHARD HÉTU PAGE A15

GRAVELAUTO.COM
Chevrolet Buick GMC

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Les associations étudiantes sont au PQ ce que les Bulldogs de Hamilton sont au Canadien.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



Vous entendez mais ne comprenez pas toujours?
Venez faire l'examen de dépistage auditif.

- RÉDUCTION DES BRUITS DE FOND
- MAXIMISATION DE LA PAROLE

Une prothèse auditive **SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE**, selon les règles de la RAMQ.
Une évaluation est requise par l'audioprothésiste pour le choix du modèle de prothèse auditive.

1 800 422-6181

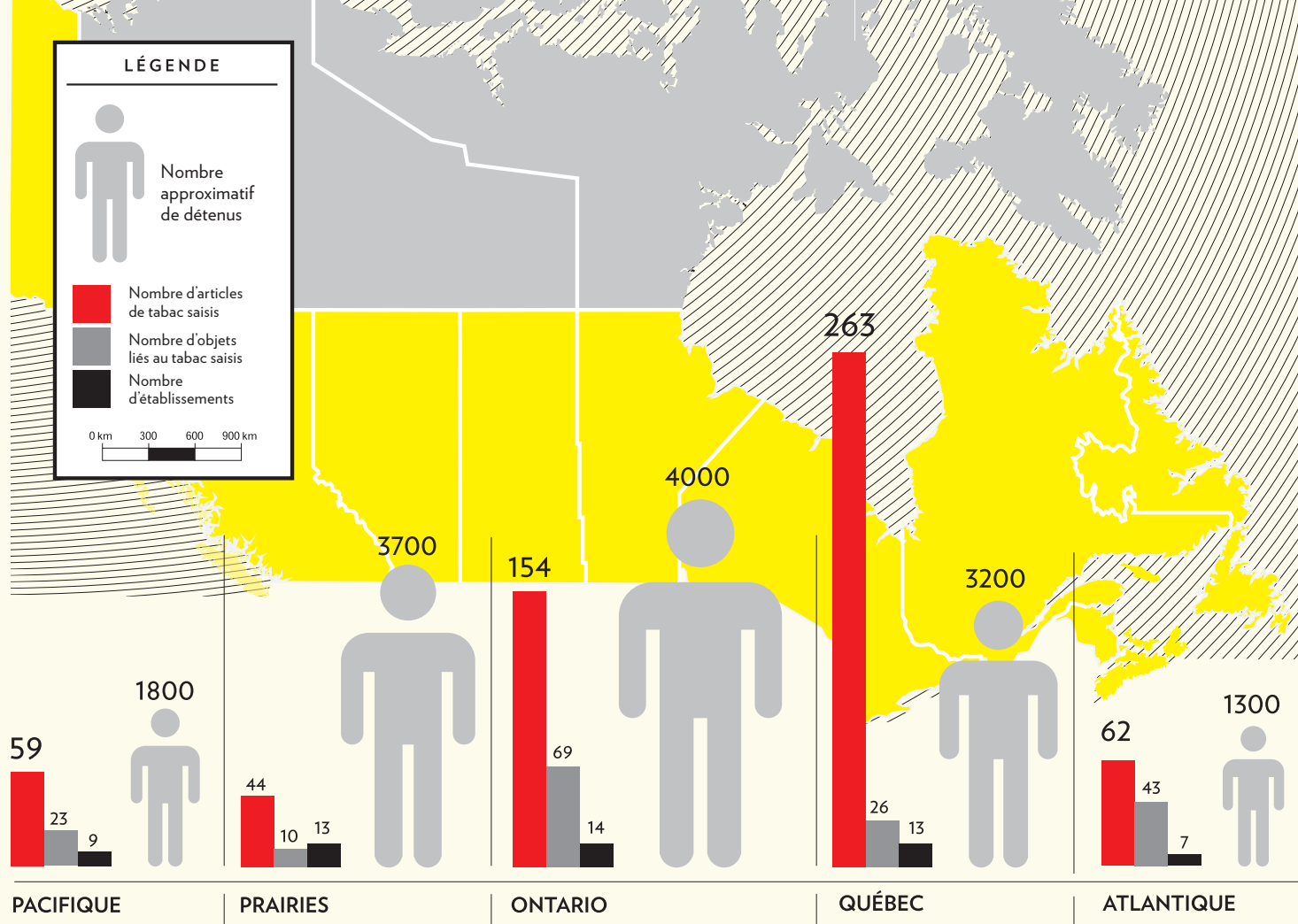
Laflamme & ASSOCIÉS
AUDIOPROTHÉSISTES
40 ans d'évolution
Montréal 525, rue Sherbrooke Est

514 849-4500
www.laflammeetassocies.com

Longueuil 774, Fréchette 450 396-4848	Laval 1435, boul. Saint-Martin Ouest 450 629-9887	Mont-Saint-Hilaire 261, boul. Laurier 450 396-4848	Saint-Jean-sur-Richelieu 900, boul. Séminaire Nord bureau 140 450 349-1260	Cowansville 370, rue de la Rivière 450 378-7337	Granby 320, boul. Leclerc Ouest 450 378-7337
--	---	---	--	--	---

Tabac dans les pénitenciers

Nombre d'articles saisis dans les pénitenciers du Canada, du 1^{er} janvier au 14 décembre 2012



Source : ministère de la Sécurité publique

LISTE DES PRIX

EN PRISON

Feuille de papier à rouler
→ **1\$**

Blague de tabac
→ **500\$ à 600\$**

Cigarette roulée à la main
→ **7 à 10\$**

Cigarette filtre (plus rare)
→ **jusqu'à 15\$**

Un carton d'allumettes
→ **10\$ à 15\$**

DANS LA RUE

Feuille de papier à rouler
→ **1,5 cent**

Blague de tabac
→ **environ 20\$**

Cigarette filtre
→ **environ 50 cents**

Un carton d'allumettes
→ **4 cents**

— Daniel Renaud

PÉNITENCIERS FÉDÉRAUX

Le marché noir du tabac explose

Aussi rentable et moins risquée que la contrebande de stupéfiants, la vente au noir de tabac connaît une croissance inquiétante dans les établissements carcéraux du Québec. Les détenus trouvent sans cesse de nouvelles façons de passer le tabac derrière les murs des pénitenciers, alors que le prix demandé – avoisinant 10\$ pour une simple cigarette – atteint des niveaux astronomiques. Cette activité prend de telles proportions que le gouvernement provincial hésite à interdire la consommation de tabac, craignant d'envenimer la situation.



DANIEL RENAUD

L'interdiction de fumer dans les pénitenciers, entrée en vigueur il y a cinq ans, a causé un véritable marché noir du tabac, tellement qu'il supplante maintenant le trafic de stupéfiants dans les prisons fédérales. Cette nouvelle contrebande – très payante pour ses auteurs – serait majoritairement contrôlée par des groupes organisés, selon les agents correctionnels, qui qualifient la situation de préoccupante.

« Pour nous, c'est une préoccupation, car cela a un impact direct sur la sécurité des détenus et de nos membres », s'inquiète Pierre Dumont, président régional du Syndicat des agents correctionnels du Canada, affilié à la CSN.

Depuis que la cigarette est interdite dans les pénitenciers fédéraux, la contrebande de tabac, alimentée par tous les moyens imaginables, ne cesse de prendre de l'ampleur.

À l'intérieur des murs, une maigre cigarette roulée à la main se vend au moins 10\$; un paquet, plus de 150\$; une blague de tabac, au moins 500\$. Et ces chiffres seraient conservateurs. C'est la rareté qui dicte le prix: plus le tabac est rare, plus il se vend cher. En général, les prix sont plus élevés dans les pénitenciers à sécurité moyenne ou

maximum que dans ceux à sécurité minimum, où le tabac est plus présent.

« Les prix sont excessifs et les détenus fumeurs moins riches s'endettent. Ils sont incapables de rembourser. Ils se font battre ou menacer. Ils demandent d'aller en protection ou d'être transférés dans un autre pénitencier. Cela a un impact sur leur salaire quotidien, car ils ne peuvent pas travailler, et sur leur suivi dans les programmes. Pour nos agents, les dettes créent des tensions qui mettent en péril leur sécurité. Les impacts sont énormes », déplore M. Dumont.

Crime organisé

La contrebande de tabac est beaucoup moins risquée pour les détenus qui s'y adonnent que le trafic de stupéfiants – et tout aussi payante. « On a entendu dire qu'un détenu se serait fait

personnes à l'extérieur des murs », ajoute un prisonnier.

Et là où il y a de l'argent à faire, le crime organisé n'est jamais très loin.

Selon Pierre Dumont, ce sont majoritairement des « individus d'influence » ou des groupes organisés qui contrôlent la vente de tabac dans les pénitenciers. « C'est certain qu'un détenu qui réussit à faire entrer du tabac reçoit la bénédiction de quelqu'un qui lui prélève un pourcentage », explique-t-il.

En décembre dernier, *La Presse* a fait état d'un individu condamné à la suite de la rafle antimafia Colisée, Rodolfo Ignoto, qui a obtenu sa libération conditionnelle, mais qui avait été transféré dans un pénitencier à sécurité moyenne pour contrebande de tabac.

Selon des statistiques obtenues grâce à la Loi sur l'accès à l'information, le

70 articles de tabac saisis en 2012, comparativement à 49 saisies de stupéfiants.

Les chiffres démontrent également que la contrebande semble plus importante au Québec que dans les autres provinces – même l'Ontario, qui compte pourtant un pénitencier de plus et une population carcérale de 25% plus importante.

« Nous sommes conscients de la situation et nous la prenons très au sérieux », assure Serge Abergel, porte-parole des Services correctionnels du Canada.

« Nous avons mis en place plusieurs mesures, notamment la présence d'agents de renseignement dont le mandat est d'identifier les trafiquants et les acheteurs, d'effectuer les saisies et d'arrêter la contrebande à la source. Nous sommes proactifs et travaillons également en partenariat avec les corps de police », dit-il.

Selon M. Abergel, le Québec est la seule province où il est permis de fumer dans les prisons provinciales, mais interdit dans les pénitenciers. « Cela ne nous aide pas », indique-t-il. D'ailleurs, le Centre régional de réception de Sainte-Anne-des-Plaines, qui accueille tous les condamnés arrivant du système provincial, occupe le deuxième rang des pénitenciers du pays en ce qui a trait aux saisies de tabac en 2012.

Pierre Dumont lui aussi que l'une des solutions serait que Québec emboîte le pas. Il milite également en faveur d'un plus grand nombre de patrouilles autour des pénitenciers durant la nuit.

« Les prix sont excessifs et les détenus fumeurs moins riches s'endettent. Ils sont incapables de rembourser. Ils se font battre ou menacer. »

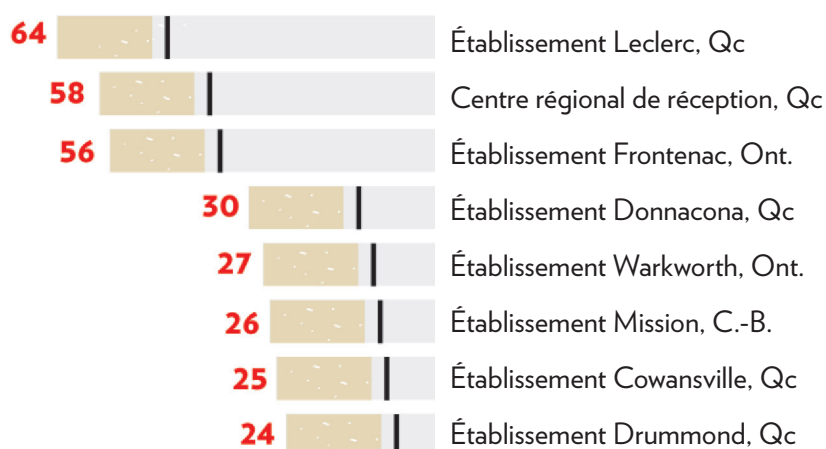
— Pierre Dumont, président régional du Syndicat des agents correctionnels

6000\$ en un été », affirme un agent des services correctionnels.

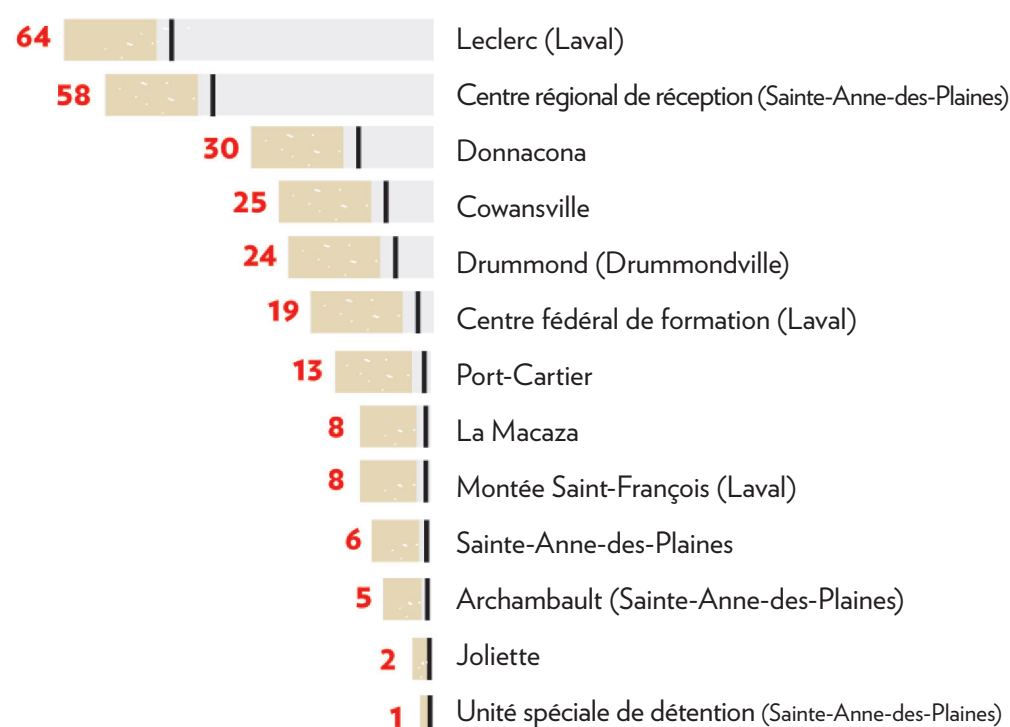
« J'ai vu des détenus pour lesquels des sommes de 10 000 à 20 000\$ ont été déposées dans leur compte, sous forme de mandats bancaires, par de tierces

pénitencier Leclerc de Laval, dont la position géographique doit être prise en compte, mais où on trouve également une forte concentration de détenus liés au crime organisé, arrive en tête de toutes les prisons fédérales du pays, avec

Nombre de saisies dans les pénitenciers canadiens en 2012



Nombre de saisies dans les pénitenciers du Québec en 2012



Québec hésite à interdire le tabac

Même si les Services correctionnels canadiens et les agents correctionnels fédéraux – et mêmes provinciaux – militent en faveur d'une interdiction de fumer dans les prisons provinciales, où cela est toujours permis, le ministère de la Sécurité publique du Québec évalue toujours les résultats d'un projet pilote en cours à la prison de Chicoutimi avant de prendre une décision.

Selon le Syndicat des agents correctionnels, c'est parce que Québec est aux prises avec un problème de surpopulation dans ses prisons que le gouvernement n'applique pas son règlement sur l'interdiction de fumer dans les prisons, pourtant adopté en 2008. Le gouvernement craindrait en effet d'attiser la colère des détenus et de causer des émeutes, comme celles survenues dernièrement à Saint-Jérôme et à Gatineau.

« La situation de nos établissements de détention, dans les conditions actuelles, avec le phénomène de la surpopulation, rend frileuse la direction envers toute décision en ce sens », affirme Stéphane Lemaire, président du syndicat.

Le syndicat entend déposer des plaintes et des griefs au prochain comité paritaire, le 25 février, et une plainte en santé et sécurité au travail.

« Ça fume partout dans les prisons. Nos agents ne voient pas à deux pas. C'est la santé des détenus non fumeurs et de nos 2400 membres qui est en jeu », conclut M. Lemaire.

—Daniel Renaud

CONTREBANDE

Tous les moyens sont bons

Les cavités corporelles, les visiteurs et les « colis volants » – lancés ou déposés par des complices dans la cour des pénitenciers – sont les moyens les plus utilisés pour faire entrer le tabac.

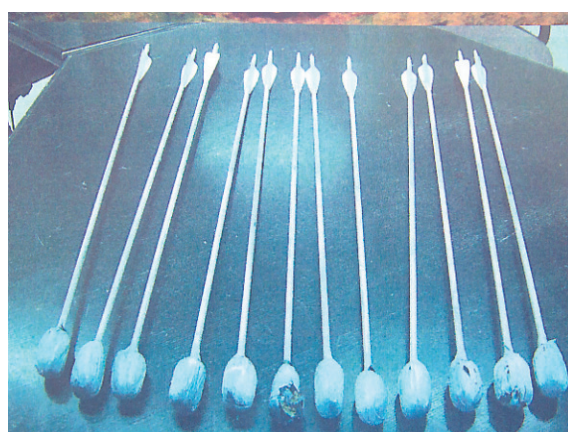
« Les gars du provincial qui partaient le lendemain pour aller au fédéral, je les entendais cogner la nuit. Ils prenaient de petits tubes de plastique, y mettaient du tabac et le compressaient avec une brosse à dents. Ensuite, ils emballaient les "plugs" de papier cellophane et les avalaient ou se les mettaient dans le derrière. Un gars peut ainsi cacher l'équivalent de six blagues, ce qui vaut plus de 3000\$ sur le marché noir », a raconté à *La Presse* un détenu qui a passé plusieurs mois dans une prison provinciale avant d'être transféré dans un pénitencier, l'année dernière.

Dans les pénitenciers, les chiens ne sont pas entraînés pour renifler le tabac, puisque plusieurs employés fument la cigarette et les animaux seraient constamment sur le qui-vive. Par conséquent, nombreux sont les visiteurs qui tentent de passer du tabac dans leurs vêtements ou dans les cadeaux qu'ils apportent aux détenus.

Les détenus trafiquants comptent également sur des complices qui lancent ou catapultent dans l'enceinte des pénitenciers le tabac déposé dans des contenants de tout acabit. Ceux-ci sont souvent d'anciens codétenus qui remboursent ainsi leurs dettes. Le défi pour les détenus est ensuite de faire entrer le tabac à l'intérieur des murs.

« Souvent, les détenus travaillent à l'extérieur. Ils sortent et reviennent avec le tabac caché dans leurs bottes. Au printemps, on en a pris un qui avait caché six blagues de tabac dans ses bottes », nous a confié un agent des services correctionnels.

—Daniel Renaud



Contenants fixés au bout d'une flèche.



Ours en peluche.



Plugs de tabac avalés ou insérés dans les cavités corporelles.



Plug dissimulé dans le col d'un vêtement de visiteur.



Contenu d'un colis volant.



Balle lancée dans l'enceinte d'un pénitencier.



Produits cachés dans les semelles de pantoufles.



Cache dans un faux mur de carton peint d'une cellule.



Plugs dissimulés dans une pièce de tourbe.



PHOTOS D'ARCHIVES, LA PRESSE

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 11
Astrologie du jour	AFFAIRES 10
Débats	A 16
Décès	AFFAIRES 10
Loteries	A 13
Monde	A 14
Personnalité	AFFAIRES 12
Petites annonces	AFFAIRES 9
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Généralement ensoleillé, quelques nuages en après-midi, maximum -7, minimum -10. AFFAIRES 9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

Vous aurez tout vu.



Le plus grand concessionnaire
GM au Canada ouvre ses
portes à Brossard

Plus de
500 véhicules
à l'intérieur

Vous repartez
avec votre véhicule
le jour même

Brossard



GMC



Brossard Chevrolet Buick GMC
2555, boulevard Matte
Brossard
450 619-6666
brossardchevrolet.com

Brossard Cadillac
2555, boulevard Matte, suite 100
Brossard
450 619-6669
brossardcadillac.com

La lutte des classes à l'envers



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Les toits des écoles primaires coulent, les installations sportives font pitié, mais on ne parle que des universités.

Le vrai terrain de bataille pour l'égalité et la justice sociale, ce devrait pourtant être l'éducation primaire et secondaire. C'est là qu'on gagne et qu'on perd ce combat.

Le problème au Québec n'est pas qu'il y a plein de gars avec des cotes R de 35 qui se cognent le nez sur la porte de l'université parce qu'ils n'ont pas assez d'argent pour y entrer. Les programmes d'aide y pourvoient mieux que partout en Amérique du Nord.

Le problème, le drame du Québec en fait, c'est tous ceux qui ne s'y rendent pas. Ceux qui décrochent au secondaire, qui raccrochent péniblement et tardivement.

Alors si, par impossible, on trouvait un milliard dans le budget du Québec par une taxe magique ou une hausse d'impôt, la dernière chose à faire serait d'offrir la gratuité à ceux qui ont la chance d'aller à l'université.

Ce qu'il faut faire d'urgence, c'est de reconstruire et de revaloriser l'école. La rendre meilleure, plus belle, plus intéressante. Voilà où devrait aller l'argent qu'on n'a pas.

Ah, bien sûr, les militants de l'ASSÉ vous diront: il faut faire les deux! Renforcer les écoles publiques ET offrir la gratuité à l'université.

dans le financement universitaire au Québec n'a cessé de diminuer depuis 40 ans.

On ne referra pas ce matin le Printemps 2012: on a fait d'un rattrapage compensé par des mesures d'aide un drame national. Les associations étudiantes ont gagné provisoirement ce combat-là – pas dans l'opinion publique, mais politiquement, du moins.

Non contente de cette victoire, l'ASSÉ, qui représente 70 000 étudiants, veut aller pomper des centaines de millions, sinon un milliard, pour financer la gratuité. Voilà qui serait un formidable transfert de richesse vers les plus riches d'aujourd'hui et de demain.

L'ancien premier ministre Parizeau s'est dit d'accord avec la gratuité. Ce n'est effective-

Ce qui fait qu'une personne ira ou pas à l'université est conditionné par une série de facteurs, dont le coût d'entrée est un des plus négligeables.

On a raffiné le modèle depuis et le Québec a trouvé un des meilleurs compromis qui soit: une université peu coûteuse où les gens de familles à petit revenu sont aidés par des bourses et des prêts qui dépassent les droits d'entrée.

Voilà qui est un modèle beaucoup plus équitable que la gratuité mur à mur.

De toute manière, il n'en est évidemment pas question dans l'état actuel des finan-

L'université n'en est pas moins en crise financière. Ce gouvernement a été élu contre une hausse significative des droits de scolarité; il se privera donc d'une source de revenus disponible. Ce qui ne fera qu'enfoncer les universités dans leurs difficultés financières, malgré les promesses irréalistes de réinvestissement futur. Le Québec est déjà champion du financement public des universités au Canada.

Pendant ce temps, les enfants de Montréal voient les dessins que font les moisissures sur le plafond de leur classe. Tellement de gymnases sont à faire ou à refaire. Des cours d'école aussi. Un regroupement évaluait à plus d'un milliard ce qu'il faut dépenser pour retaper nos écoles, seulement à Montréal.

On n'a pas parlé du manque de personnel pour s'occuper des élèves en difficulté, ni de la taille des classes...

Pas grave, les nostalgiques du rapport Parent rêvent de gratuité universitaire et les gens de l'ASSÉ veulent entreprendre une grande bouderie nationale.

Lutte des classes? Certainement. Un combat qui profitera à la bourgeoisie, pas de doute.

Ce qui fait qu'une personne ira ou pas à l'université est conditionné par une série de facteurs, dont le coût d'entrée est un des plus négligeables.

Facile d'être généreux avec l'argent qu'on n'a pas.

Une minorité accède à l'université. Mais de cette minorité, une portion importante d'étudiants ont largement les moyens de payer davantage pour des études qui feront d'eux les mieux payés de la société.

À cause des gels successifs, on le sait, la part des étudiants

ment pas une idée nouvelle: c'était même inscrit dans les idées de la Révolution tranquille.

Sans doute, mais à l'époque, on croyait qu'en éliminant la barrière financière, on rendrait l'université soudainement accessible. L'épreuve des faits a montré que c'est plus compliqué.

ces publiques, a dit le président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard – sans doute un des plus solides membres de ce gouvernement. Il a raison de rappeler que l'éducation, ce n'est pas que l'université. Et l'argent des taxes et des impôts ne doit pas être entièrement dirigé de ce côté.

Pour joindre notre chroniqueur: y.boisvert@lapresse.ca

Bachand a financé le PQ jusqu'en 2003

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le flirt entretenu par le candidat à la direction du Parti libéral du Québec (PLQ) Raymond Bachand avec le Parti québécois (PQ) semble avoir duré plus longtemps qu'il veut bien l'admettre, si on se fie aux contributions qu'il a versées aux partis politiques.

C'est ce qu'indiquent les renseignements sur les donateurs aux partis politiques colligés par le Directeur général des élections (DGE) pour la période allant de 2000 à 2013.

Quand on regarde où il a placé son argent, M. Bachand semble avoir été plus proche du PQ que du PLQ, au moins jusqu'en 2003.

Cette année-là, tandis que les libéraux prenaient le pouvoir à Québec, c'est la caisse électorale du PQ que M. Bachand choisissait d'appuyer, à hauteur de 700\$. Il avait fait de même en 2000 et en 2002.

Il faudra attendre 2005, année de son élection comme député libéral d'Outremont, pour que M. Bachand se décide à contribuer au financement du PLQ.

La situation de Couillard

Contrairement à M. Bachand, Philippe Couillard n'a pas donné d'argent au PQ, mais l'ex-ministre de la Santé n'a pas non plus affiché de préoccupation particulière pour la santé financière du PLQ, loin de là.

Son dernier chèque au parti libéral a été signé en 2007.

Chose certaine, quand on examine les dons faits aux partis par les candidats, le PLQ ne s'est pas enrichi grâce à MM. Bachand et Couillard durant la période observée, car ni l'un ni l'autre ne lui a jamais versé des sommes importantes. En effet, même si le plafond permis était alors de 3000\$ par année, les contributions de M. Couillard allaient de 225\$ à 900\$ (une seule année); elles se situaient autour de 500\$ par année (sauf une fois: 1120\$ en 2006) pour M. Bachand.

De son côté, Pierre Moreau a fait un don chaque année au PLQ de 2001 à 2012, le plus souvent autour de 1000\$ par année, avec une pointe de 2000\$ en 2004. Il n'a pas versé d'argent au PQ ou à un autre parti provincial.



La fille de son père.

30 VIES



Le fils de ses mères.

CE SOIR 19h

À revoir sur **TOUTV**

RÉALISATION-COORDINATION: FRANÇOIS BOUVIER

POLITIQUE

RÉSEAU À 35\$ PAR JOUR

Québec songe à freiner les garderies non subventionnées

EXCLUSIF

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Québec veut freiner la croissance des garderies privées non subventionnées, qui poussent comme des champignons. Il envisage d'imposer un moratoire.

«Je l'étudie, a confirmé la ministre de la Famille, Nicole Léger, lors d'un entretien avec *La Presse*. Est-ce que ce sera par règlement, est-ce que ce sera par une loi, est-ce que c'est faisable et comment? Je regarde tout ça.»

Elle se dit préoccupée par l'explosion du nombre de garderies privées non subventionnées, dont les tarifs tournent autour de 35\$ par jour. Quelque 25 000 places ont été créées dans ces garderies depuis 2010. En janvier seulement, Québec a autorisé l'ouverture de 1000 nouvelles places. Il existe environ 700 garderies privées non subventionnées, qui comptent au total environ 30 000 places.

Réseau parallèle

Toute personne qui souhaite ouvrir une garderie non subventionnée doit obtenir un permis du Ministère et respecter un certain nombre de critères. Québec doit accorder le permis dès que les exigences sont respectées, sans égard à l'emplacement de la garderie.

La croissance de ce réseau parallèle à celui des garderies subventionnées est devenue anarchique, déplore Nicole Léger. Elle blâme les libéraux.

Le manque de places à 7\$ par jour explique en partie le



La croissance du réseau de garderies non subventionnées à 35\$ est devenue anarchique, déplore Nicole Léger, ministre de la Famille, que l'on voit ici avec la première ministre Pauline Marois.

phénomène. Les bonifications apportées au crédit d'impôt pour frais de garde ont également favorisé l'ouverture de ces garderies. Ce crédit d'impôt permet aux parents dont les

de l'Action démocratique du Québec – dont celle de donner aux parents 100\$ par semaine pour chaque enfant d'âge préscolaire qui ne fréquente pas une garderie à 7\$. Québec a

à 7\$, dont le dernier, de 15 000 places, s'est conclu l'an dernier. Et le gouvernement Marois vient de lancer un autre appel d'offres de 15 000 places.

Résultat: les garderies non subventionnées, qui ne peuvent participer aux appels d'offres, ont des ennuis financiers à la suite de l'ouverture de toutes ces places à 7\$. Elles ont également de nombreuses places vacantes. La protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, a déjà démontré que «lorsqu'un service de garde subventionné ouvre dans un secteur où il y a une garderie non subventionnée, la clientèle quitte cette dernière au profit du nouveau service de garde».

Les garderies non subventionnées ont des ennuis financiers à la suite de l'ouverture des nouvelles places à 7\$.

enfants fréquentent une garderie non subventionnée de réduire leur facture. À partir de 2008, le gouvernement Charest l'a rendu plus généreux. Il était minoritaire à l'époque et cherchait à répondre aux promesses les plus séduisantes

prévu le versement anticipé du crédit d'impôt chaque mois, un autre facteur qui a contribué à l'essor des garderies non subventionnées.

Depuis, les libéraux ont lancé deux appels d'offres pour la création de 33 000 places

La Coalition québécoise des garderies privées non subventionnées appuie l'idée d'un moratoire. «À l'heure actuelle, on n'aide pas les gens en leur permettant d'ouvrir. On les envoie directement à la faillite!», a lancé sa fondatrice, Marie-Claude Collin. Elle demande au gouvernement de subventionner les garderies qu'elle représente. Québec refuse.

Croissance «chaotique»

Selon l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE), «un moratoire s'impose». Les promoteurs privés ont une part de responsabilité dans leurs ennuis financiers, mais le gouvernement a également la sienne en ayant permis une croissance «chaotique» de ce réseau, estime Louis Sénécal, directeur général de l'association.

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ), qui représente surtout des établissements subventionnés, ne voit pas d'un bon œil la possibilité d'un moratoire. «Je trouve qu'on vient limiter le développement de places qui pourraient se faire dans des quartiers plus favorisés où les gens sont capables de payer», a affirmé son président, Sylvain Lévesque. «De toute façon, je n'ai jamais été en faveur d'un moratoire», a-t-il ajouté, en rappelant celui qui a prévalu de 1997 à 2002 sur la création de places dans les garderies privées. «Un moratoire ne réglerait pas vraiment le problème. Ces garderies-là vont continuer d'exister. Ils sont 700 à crier pour avoir des places subventionnées. Et on ne peut pas les convertir, je suis totalement contre ça.»

L'AQCPPE et l'AGPQ font valoir que l'attribution de places subventionnées se fait par appel d'offres et que les projets sont soumis à des consultations régionales. Québec ne peut contourner cette règle pour satisfaire les garderies privées non subventionnées, disent-elles.

SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

16 millions pour la paix avec les profs de cégep

EXCLUSIF

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le gouvernement Marois s'entend avec les professeurs de cégep pour éviter qu'ils boycottent le Sommet sur l'enseignement supérieur.

Selon ce qu'a appris *La Presse*, le gouvernement a finalement décidé de respecter l'entente signée par les libéraux en août dernier pour assurer la reprise du trimestre perturbé par la grève étudiante. Ainsi, comme le prévoit cette entente, Québec assumera toute la facture de 31 millions de dollars. Le gouvernement ne voulait payer à l'origine que 15 millions. Il a trouvé les 16 millions supplémentaires en bonne partie

grâce à une «réaffectation de certaines enveloppes budgétaires» destinées aux cégeps. Ceux-ci se retrouvent donc à payer indirectement une part de la note.

L'entente du mois d'août a été conclue entre le gouvernement Charest, la Fédération des cégeps et la Fédération nationale des enseignants de la CSN (FNEEQ-CSN). L'objectif était d'assurer la reprise du trimestre d'hiver et la tenue en accéléré du trimestre d'automne. Elle prévoyait l'embauche de 180 professeurs de plus pour prêter main-forte à leurs collègues dans les 13 cégeps représentés par la CSN et touchés par la grève. Québec s'engageait à assumer toute la facture, qui a finalement atteint 31 millions de dollars.

Or, le gouvernement Marois voulait verser 15 millions seulement. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, invoquait le contexte budgétaire difficile et accusait les libéraux de ne pas

pour faire pression sur le gouvernement. Le syndicat entente aujourd'hui la hache de guerre et participera au Sommet, a confirmé la FNEEQ-CSN.

De son côté, le président de la Fédération des cégeps, Jean

Le gouvernement Marois a décidé de respecter l'entente signée par les libéraux en août dernier pour assurer la reprise du trimestre perturbé par la grève étudiante.

avoir mis un sou de côté pour honorer son engagement écrit.

La FNEEQ-CSN menaçait de boycotter le Sommet sur l'enseignement supérieur des 25 et 26 février, à Montréal. Elle a lancé la semaine dernière une campagne intitulée «Une signature, ça se respecte!»

Beauchesne, est «content que le litige soit réglé» avec les professeurs, «mais il y a un bémol important». «C'est le réseau collégial qui absorbe en bonne partie la différence [de 16 millions]. Le gouvernement ne verse pas d'argent neuf ou de sommes additionnelles», a-t-il expliqué.

Enveloppes «réaffectées»

Certes, Québec renonce à récupérer des «crédits périmés» – ces sommes inutilisées en fin d'année par les cégeps ou d'autres organismes – pour les allouer au paiement de l'entente. Ces crédits périmés retournent généralement au fonds consolidé du gouvernement.

Mais pour récolter la majorité des 16 millions manquants, le gouvernement et les cégeps ont entrepris une «réaffectation de certaines enveloppes budgétaires». Par exemple, la mise en œuvre de certains programmes de collaboration cégeps-universités est suspendue. Rappelons que les cégeps subissent déjà des compressions de 21,5 millions cette année.

DÉCOUVRIR LES QUÉBÉCOIS DU NORD

OBJECTIF NORD
ce soir 21 h
1^{er} de 4

Le Québec est un vaste territoire. Mais que savons-nous du Nord et ses habitants?
Une minisérie documentaire en quatre épisodes.
objectifnord.telequebec.tv

La nouvelle norme en matière de luxe Maintenant avec plus de tranquillité d'esprit

MKX 2013 À TRACTION INTÉGRALE

Louez pour **428\$ @ 0%** par mois pour un terme de 48 mois moyennant un acompte de 7 999 \$.

L'offre inclut 1 500 \$ en rabais du constructeur.
Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus.
Taxes en sus. Aucun dépôt de garantie¹. Package 100A.

ou **0%** à l'achat jusqu'à **72 MOIS**



OBTENEZ LE PROGRAMME SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES PROTECTION-ENTRETIEN LINCOLN[†]

À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN NOUVEAU
MODÈLE LINCOLN 2013 POUR UNE DURÉE LIMITÉE.

Obtenez la protection tranquillité d'esprit[‡] de 4 ans ou 80 000 km couvrant tous les services d'entretien périodique requis, plus 7 pièces d'usure, conformément au Manuel du propriétaire.

- Plaquettes et garnitures de freins
- Rotors de freins
- Amortisseurs
- Bougies
- Essuie-glaces
- Ampoules non DEL
- Courroies, durites et brides de fixation

LE TOUT NOUVEAU MKZ 2013

Louez pour **398\$ @ 2,99%** par mois pour un terme de 48 mois moyennant un acompte de 6 399 \$.

Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus. Taxes en sus.
Aucun dépôt de garantie¹. Package 100A.



lincolncanada.com



VOICI
LA COMPAGNIE
AUTOMOBILE LINCOLN

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules loués ou financés), la taxe écologique sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ, les frais pour insuffisance de provision (le cas échéant), l'usure excessive et les frais de retard de paiement. Tous les prix sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Lincoln, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Lincoln au 1 800 387-9333. [†] Louez un véhicule Lincoln 2013 neuf parmi les suivants : MKX 2013 à traction intégrale / MKZ 2013 à traction avant et obtenez un taux d'intérêt annuel de 0 % / 2,99 % pour un terme maximal de 48 / 48 mois sur approbation du crédit par Crédit Ford. Louez un MKZ à traction intégrale / MKZ à traction avant d'une valeur de 47 850 \$ / 40 050 \$ au taux d'intérêt annuel de 0 % / 2,99 % pour un terme maximal de 48 / 48 mois, moyennant un acompte de 7 999 \$ / 6 399 \$ ou l'échange d'un véhicule d'une valeur équivalente, la mensualité sera de 428 \$ / 398 \$ pour une obligation locative totale de 28 543 \$ / 25 503 \$ et une valeur de rachat optionnel de 18 584 \$ / 16 874 \$. L'offre du MKX inclut un rabais du constructeur de 1 500 \$. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford du Canada Limitée, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre), soit au moment de la livraison, mais non les deux. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout rajustement de prix. Certaines conditions et une limite de 80 000 / 64 000 kilomètres sur une période de 48 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 \$ par kilomètre, plus les taxes applicables, s'applique au-delà de la limite permise. [‡] Obtenez un taux de financement annuel de 0 % à l'achat d'un Lincoln MKX 2013 neuf (excluant les versions Limo/Livery) pour un terme maximal de 72 mois. Par exemple : achetez un véhicule d'une valeur de 45 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 0 % pour un terme maximal de 72 mois, moyennant un acompte de 2 000 \$ ou l'échange d'un véhicule d'une valeur équivalente, la mensualité exigible sera de 597,22 \$ et le coût d'emprunt de 0 \$ (ou un taux d'intérêt annuel de 0 %), pour une somme totale remboursable de 43 000 \$. L'acompte exigible pour les offres de financement à l'achat peut être établi en fonction de l'approbation du crédit par Crédit Ford. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat. ¹ Jusqu'au 1^{er} avril 2013, aucun dépôt de garantie n'est requis à la location d'un véhicule Lincoln 2012 / 2013 neuf (location Tapis Rouge, sur approbation du crédit par Crédit Ford). Un dépôt de garantie pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions du crédit du client. [‡] Du 1^{er} février 2013 au 1^{er} avril 2013 (la « période de l'offre »), obtenez le Programme Protection-Entretien Lincoln (PEEL) sans frais supplémentaires à l'achat ou à la location d'un modèle Lincoln 2013 neuf chez les concessionnaires Lincoln participants. Le PEEL comprend tous les services d'entretien périodique (conformément au Manuel du propriétaire de chaque véhicule) pour une durée de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité, (le « terme »); plus 7 pièces d'usure (les plaquettes et garnitures de freins, les rotors de freins, les courroies, durites et brides de fixation, les ampoules – excluant les ampoules à DEL et les ampoules pour phares avant –, les amortisseurs, les bougies et les essuie-glaces), pour un terme identique, qui doivent être remplacés dû à l'usure normale ou à une défaillance. Limite de 10 services d'entretien périodique durant le terme, sur la base d'un intervalle de 6 mois / 8 000 km. Le terme résiduel de l'offre PEEL est transférable moyennant des frais en cas de revente du véhicule. L'offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford du Canada Limitée, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre), soit au moment de la livraison, mais non les deux. L'offre ne peut être reportée. Consultez votre concessionnaire pour de plus amples détails © 2013 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

ACTUALITÉS

Un remue-ménage qui fait grincer des dents

Les têtes roulent à la section des agents doubles du SPVM

EXCLUSIF

FABRICE DE PIERREBOURG

La section des agents d'infiltration du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) est encore plongée dans la tourmente. Sa hiérarchie vient d'être décapitée et plusieurs syndiqués ont été mutés, alors que l'enquête interne sur des dérapages survenus lors d'une formation n'est même pas achevée, a appris *La Presse*. De nouvelles allégations planent également sur certains membres de cette escouade, qui fonctionnerait désormais au ralenti.

Le chef de police Marc Parent a été rapide sur la gâchette – un peu trop, au goût de certains. L'inspectrice qui chapeautait cette équipe d'agents d'infiltration (ou agents doubles) ciblée par une enquête interne a été rétrogradée – mesure rarissime – au poste de commandant. Cette policière, qui semble appréciée par ses collègues, a été affectée à des tâches administratives au quartier général de rue Saint-Urbain.

La purge, qui suscite stupeur et grincements de dents dans les rangs, selon nos sources, touche également la commandante de l'unité, mutée elle aussi au quartier général, loin du terrain.

Enfin, trois agents d'infiltration syndiqués auraient aussi été mutés.



Le chef de police de la Ville de Montréal, Marc Parent, a rapidement donné le feu vert à une opération de nettoyage au sein du SPVM, à la suite d'allégations d'inconduite.

« L'enquête a débuté à la suite d'allégations d'inconduite. Avant même que celle-ci soit achevée, la direction a déplacé des gens », s'est borné à indiquer le commandant Ian Lafrenière. Il n'a pas voulu donner plus de détails, ni confirmer les noms des personnes visées présentés par *La Presse*.

Section paralysée?

À l'interne, certains affirment que Marc Parent veut

faire passer le message que tout le monde, « autant cadre que syndiqué, est imputable ».

Mais d'autres s'inquiètent des conséquences sur le terrain de ce qui est perçu comme une chasse aux sorcières basée sur des allégations. Cela a pour effet de « paralyser » cette section, dont le rôle est pourtant essentiel.

Toute cette affaire rocambolesque a débuté en novembre 2012 dans un bar de Montréal.

Plusieurs agents doubles « full patch » étaient réunis avec un jeune aspirant. Selon les dires de ce dernier, une jeune collègue aurait d'abord baissé son pantalon « et manipulé son sexe pour voir de quelle façon il réagirait », a raconté à *La Presse* une source digne de foi.

Il aurait aussi affirmé avoir été contraint « de caler cinq bières, puis de prendre le volant et de traverser l'île en auto ».

L'aspirant n'a pas tardé à contacter les enquêteurs des affaires internes du SPVM et à porter plainte, notamment pour agression sexuelle.

Avisé du dossier, le chef de police Marc Parent avait ordonné l'ouverture d'une enquête et le déplacement immédiat de policiers de cette équipe.

Nouvelles allégations

Or, selon nos informations, de nouvelles allégations se sont ajoutées aux présumés dérapages évoqués plus haut. Les notes d'allocations vestimentaires de ces agents doubles, probablement ceux qui ont été mutés, seraient épluchées, car on soupçonnerait des irrégularités.

L'épisode de novembre 2012, s'il se confirme, rappelle un autre scandale survenu en 2004 dans les locaux de l'unité, rue Hochelaga. Une séance d'initiation avait alors dégénéré en beuverie. Des aspirants avaient été forcés à boire au point d'en être malades; leurs collègues féminines avaient été « invitées » à se déshabiller, un préalable à leur embauche, leur avait-on dit.

Il y aurait une quinzaine d'agents doubles dans la police à Montréal. En raison des risques encourus, leur mandat est plutôt court – deux ans en moyenne. Ils ont pour mission principale de frayer avec les groupes criminels et de les infiltrer. Un métier particulier, qui exige d'avoir des nerfs solides, de savoir se « décontaminer » – pour employer le jargon – de sa fonction de policier, implique forcément d'évoluer en permanence sur la corde raide. Les risques de dérapages sont donc plus importants, font remarquer les habitués du milieu.

Pour joindre notre journaliste : fdpierrebourg@lapresse.ca

DISPARITION DE MARILYN BERGERON

Toujours de l'espoir après cinq ans

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Cinq ans après la disparition de Marilyn Bergeron, sa famille ne perd pas espoir et tente de donner un nouveau souffle à l'enquête pour retrouver la jeune femme.

Marilyn Bergeron avait 24 ans lorsqu'elle a quitté le domicile familial de la région de Québec pour faire une promenade, le 17 février 2008 en matinée. Sa famille ne l'a jamais revue.

« On n'abandonne pas quelqu'un qui disparaît. On ne peut pas faire une chose comme celle-là parce que ça nous habite », a affirmé Andrée Béchar, mère de Marilyn Bergeron, au cours d'une conférence de presse tenue à la fin de la semaine dernière.

Une publicité dans *La Presse*

La famille éplorée souligne le cinquième anniversaire de cette disparition en distribuant des centaines d'affiches afin de

diffuser la photo de la jeune femme. Son visage apparaît aussi dans un espace publicitaire de *La Presse* d'aujourd'hui (page 14).

Andrée Béchar a également tenu à solliciter les résidents de Montréal qui ont connu sa fille pendant les trois ans qu'elle a passés dans la métropole.

M^{me} Bergeron y aurait vécu « un choc », a avancé sa mère, qui pourrait apparemment ne pas être étranger à sa disparition.



Marilyn Bergeron avait 24 ans lorsqu'elle a disparu le 17 février 2008.

La traction intégrale 4MATIC^{MC} sans frais² : une offre qui tient la route.

3 MENSUALITÉS GRATUITES³
POUR UNE DURÉE LIMITÉE



LE MODÈLE C 300 4MATIC^{MC} 2013 ÉQUIPÉ DES ENSEMBLES HAUT DE GAMME ET SPORT. PRIX TOTAL¹ : 45 755 \$**

- Moteur V6 plus puissant, de nouvelle génération, développant 248 ch
- Système de traction intégrale en permanence 4MATIC^{MC}
- Économie d'essence améliorée grâce à la technologie de démarrage/d'arrêt ECO

FINANCEMENT À L'ACHAT

1,9 %*

DURÉE DE 60 MOIS

* Taxes en sus. Inclut un rabais de 2 200 \$.

TAUX À LA LOCATION

3,9 %*

BAIL DE 48 MOIS

* Taxes en sus.

PAIEMENTS MENSUELS

488 \$*

VERSEMENT INITIAL 3 940 \$**

4matic.ca

CONTRÔLE
4MATIC

LE TOUT NOUVEAU GLK 350 4MATIC^{MC} 2013. PRIX TOTAL¹ : 47 115 \$**

- Nouveau moteur V6 CGI économique de 3,5 L développant 302 ch
- Système de traction intégrale en permanence 4MATIC^{MC}
- Technologie de démarrage/d'arrêt ECO

FINANCEMENT À L'ACHAT

1,9 %*

DURÉE DE 60 MOIS

* Taxes en sus. Inclut un rabais de 2 300 \$.

TAUX À LA LOCATION

3,9 %*

BAIL DE 39 MOIS

* Taxes en sus.

PAIEMENTS MENSUELS

498 \$*

VERSEMENT INITIAL 5 970 \$**



Mercedes-Benz

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie
Montréal
514 344-7678

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest
Laval
450 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau
Greenfield Park
450 672-2720

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
514 620-5900

Boucherville
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère
Boucherville
450 449-0222

Blainville
Mercedes-Benz Blainville
10000, chemin du Plein Air
Mirabel (Blainville)
450 435-1313

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2013. Véhicules illustrés : berline C 350 2013 et modèle GLK 350 4MATIC^{MC} 2013. PDSF national : 44 750 \$/44 900 \$. ** Le prix total de 45 755 \$/47 115 \$ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 045 \$, les frais du RDPRM pouvant atteindre 55,49 \$, la taxe de 100 \$ sur le climatiseur et les droits de 15 \$ sur les pneus. ² 4MATIC^{MC} : valeur de 2 200 \$. ³ Les trois premières mensualités sont supprimées pour les modèles C 300 4MATIC^{MC} 2013 (berline) et GLK 350 4MATIC^{MC} 2013 jusqu'à concurrence de 1 350 \$/1 650 \$ (incluant les taxes) dans le cadre des programmes de location et jusqu'à concurrence de 1 950 \$/2 250 \$ (incluant les taxes) dans le cadre des programmes de financement. Les mensualités gratuites s'appliquent uniquement aux nouveaux modèles 2013 de Classes B, C (berline et coupé), GLK et E. Ne s'applique pas aux modèles AMG. * Offres de location et de financement basées sur la berline C 300 4MATIC^{MC} 2013 équipée des ensembles Haut de gamme (2 350 \$) et Sport (1 200 \$) et le modèle GLK 350 4MATIC^{MC} 2013 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 488 \$/498 \$ par mois pendant 48/39 mois. Versement initial ou reprise équivalente de 3 940 \$/5 970 \$ plus dépôt de sécurité de 500 \$ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 39 990 \$/44 900 \$. Taux annuel de location de 3,9 %. Obligation totale : 27 864 \$/25 892 \$. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 \$/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 1,9 % et un prix de 45 755 \$/47 115 \$. Le paiement mensuel est de 762 \$/780 \$ (avant taxes) avec un versement initial de 0 \$. Le coût de l'emprunt est de 2 136 \$/2 188 \$, pour une obligation totale de 47 850 \$/48 962 \$. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Pour connaître les détails, voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. L'offre se termine le 28 février 2013.

Pas de pitié pour un importateur de drogue de la mafia

DANIEL RENAUD

Pierino Divito, 75 ans, condamné à 18 ans de prison en 1995 pour avoir orchestré l'une des plus importantes importations de cocaïne de l'histoire du Canada, ne pourra obtenir sa libération d'office le mois prochain, comme prévu.

En 2005, durant sa sentence, Divito a été extradé aux États-Unis afin de purger une peine de sept ans pour trafic de cocaïne en Floride. Il est ensuite rentré au pays, le 19 décembre dernier, mais a été immédiatement arrêté à son arrivée à l'aéroport Trudeau. On l'a amené au Centre régional de réception de Sainte-Anne-des-Plaines, où il est détenu depuis.

Les Services correctionnels canadiens ne considèrent pas le temps purgé par Divito aux États-Unis comme concurrent à la peine canadienne qui lui a été imposée en 1995. Par conséquent, la date de libération d'office de Divito a été repoussée de 20 mois, une situation inacceptable selon son avocat, M^e Clemente Monterosso.

« C'est déplorable. Mon client se demande d'où vient cet acharnement à vouloir le détenir plus longtemps. Il est en prison depuis 1994. Cela fait [près de] 20 ans », dénonce l'avocat.

Cour suprême

M^e Monterosso déplore que son client ait été arrêté à l'aéroport puis amené au pénitencier, sans mandat d'arrestation. L'avocat fait aussi valoir que le juge américain qui a condamné Divito lui avait assuré que sa peine serait concurrente à celle qu'il purgeait au Canada; il avait même recommandé qu'il purge celle-ci près des siens, au Canada.

Toutefois, le gouvernement canadien a refusé que Divito purge sa peine américaine au pays, en raison de ses liens avec la mafia. M^e Monterosso a d'ailleurs porté cette affaire jusqu'en Cour suprême, devant laquelle il sera entendu aujourd'hui.

Lanaudière Funeste accident de traîneau

Une femme qui s'était aventurée samedi soir dans les pistes du centre de ski Val Saint-Côme après la fermeture, pour glisser en traîneau, est morte à la suite d'une collision avec un arbre. Peu avant 23 h 30, les ambulanciers ont avisé la Sûreté du Québec (SQ) qu'ils intervenaient pour un accident de traîneau à la station de la région de Lanaudière, près du Parc national du Mont-Tremblant. « La femme aurait été blessée à la tête lors de l'impact. Son décès a été constaté au centre hospitalier. Une autre femme aurait été blessée, mais sa vie ne serait pas en danger », a expliqué le sergent Claude Denis, porte-parole de la SQ. « Il s'agit d'un groupe de personnes qui serait allé glisser sur les pentes du centre de ski après les heures d'ouverture », a-t-il ajouté.

— Vincent Larouche

Bromont Chute à ski fatale

Un skieur de 18 ans a perdu la vie dans un accident alors qu'il effectuait une dernière descente avant la fermeture de la station Ski Bromont, vendredi soir, vers 22 h 30. La victime, dont l'identité n'avait pas toujours pas été dévoilée hier, aurait fait une vilaine chute après un saut. L'accident a eu lieu dans une section aménagée pour les adeptes de glisse souhaitant effectuer des manœuvres et des sauts sur des modules. « Il serait décédé d'une hémorragie interne subie suite à sa chute », a expliqué le président de Ski Bromont, Charles Désourdy.

— La Voix de l'Est

Allégations de contributions illégales à Mascouche

L'agent officiel du parti de l'ex-maire Marcotte accusé

EXCLUSIF

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Dix mois après l'arrestation de l'ex-maire de Mascouche et de l'homme d'affaires Tony Accurso dans l'opération Gravier, l'ancien représentant officiel du parti de Richard Marcotte est maintenant accusé d'avoir fait d'importants dons illégaux à sa propre formation politique.

Des amendes totalisant près de 6000 \$ ont été imposées à Normand Quintin et à sa famille pour trois contributions politiques de 1000 \$ faites en 2009, selon des constats d'infraction donnés par le Directeur général des élections (DGEQ) et obtenus par *La Presse*.

Selon ces documents, chacun des versements a été remboursé par Claude Lachapelle, alors bras droit du maire Marcotte.

Joint au téléphone par *La Presse*, Normand Quintin a admis avoir fait ces dons et s'être fait rembourser en argent comptant. Il a toutefois

juré qu'il était de bonne foi et qu'il s'est fait mener en bateau par Claude Lachapelle et Richard Marcotte.

« Ils se sont servis de nous, a-t-il affirmé. On n'avait aucune intention de faire quelque chose qui n'était pas légal. »

Donateurs discrets

Selon la version des événements de Normand Quintin, le maire Marcotte et Claude Lachapelle se sont présentés à son domicile, en 2009, et ont affirmé que trois citoyens de Mascouche voulaient donner 1000 \$ chacun à leur parti politique.

Toutefois, ces trois contributeurs ne voulaient pas voir leur nom apparaître dans les rapports financiers publics.

« Il m'ont demandé si je pouvais prendre l'argent que ces personnes-là voulaient donner et moi, le donner directement », a-t-il affirmé. Il assure qu'il n'a jamais su de qui il s'agissait. Sa femme et sa fille auraient fait la même chose.

Le maire et son bras droit les auraient rassurés quant à la légalité de la manœuvre.

À l'époque, en tant que représentant officiel de l'Équipe Marcotte/Ralliement Mascouche, M. Quintin était responsable d'autoriser toutes les dépenses de l'organisation et gérait son compte bancaire. Il aurait occupé ce poste pendant trois élections.

Claude Lachapelle, que le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) montre du doigt comme étant celui qui a remboursé les Quintin, a ensuite servi de délateur à l'escouade Marteau dans le cadre de l'opération Gravier.

Mystérieuse entreprise

Un autre constat d'infraction a été donné par le DGEQ à la même date que ceux envoyés aux Quintin.

Une entreprise à numéros de Greenfield Park – 4435061 Canada inc. – est aussi accusée d'avoir contribué au parti du maire Marcotte de façon illégale.

Amit Tak, inscrit comme président au Registre des entreprises, a refusé de commenter le constat d'infraction. « Je n'ai aucun commentaire à faire, a-t-il affirmé au téléphone. Je ne parle pas aux journalistes. »

LACHAPELLE CONFIRME AVOIR COLLABORÉ AVEC MARTEAU

L'ex-directeur de cabinet du maire de Mascouche, largement considéré comme la taupe à la source des accusations qui pèsent contre Richard Marcotte et le magnat Tony Accurso, entre autres, a confirmé à *La Presse* avoir joué ce rôle. « J'ai collaboré avec la police dans le dossier Gravier, dans la Ville de Mascouche », a confirmé Claude Lachapelle au cours d'une entrevue téléphonique. Selon les informations publiées par *La Presse* à l'époque, M. Lachapelle a continué à travailler pendant des mois aux côtés du maire Marcotte, tout en alimentant les policiers en informations. Hier, Claude Lachapelle a ajouté qu'il était prêt à témoigner dans un éventuel procès contre Richard Marcotte.

— Philippe Teisceira-Lessard



ÉVADEZ-VOUS DES FRAIS BANCAIRES



MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES^{MD} EN PRIME



COMPTE DE CHÈQUES BMO^{MD} IGA AIR MILES^{MD†} sans aucuns frais bancaires*

OUVREZ VOTRE COMPTE AUJOURD'HUI À BMO.IGA.net/cheques

Offert en ligne seulement ▶

BMO 

*Transactions bancaires électroniques à un guichet automatique BMO, en ligne ou par service téléphonique automatisé, achats par carte de débit, chèques et débits préautorisés gratuits. Vous devez payer tous les frais liés aux transactions effectuées avec l'assistance d'un employé en succursale ou d'un agent du Centre contact clientèle BMO, aux paiements d'une facture papier à un guichet automatique ainsi qu'aux services, produits et autres transactions non inclus avec le compte de chèques BMO IGA AIR MILES. ^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal. ^{MD†} La Banque de Montréal est un usager sous licence de la marque déposée et du symbole de MasterCard International Incorporated. La Banque de Montréal est un usager sous licence de la marque de commerce Maestro de Maestro International. ^{MD†††} MasterCard et la marque MasterCard sont des marques déposées de MasterCard International Incorporated. ^{MD††††} Marque déposée de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyalOne, par la Banque de Montréal et par Sobey's Capital Incorporated.

ACTUALITÉS

FONDACTIONS D'ENTREPRENEURS

Charité philanthropique ou blanchiment de réputation?

FABRICE DE PIERREBOURG

Chaque gala de la fondation de l'entrepreneur Joe Borsellino, écorché par la commission Charbonneau, est un événement mondain très couru par les VIP et le Québec inc. La présentation 2012 de la Fondation GarnierKids.com n'a pas dérogé à la règle: près de 500 000\$ ont été récoltés entre deux coupes de champagne servies par une acrobate. Les fonds seront versés à l'hôpital Sainte-Justine et à l'Hôpital de Montréal pour enfants.

De son côté, l'entreprise Catania, dont les dirigeants ont été arrêtés par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) puis accusés, vante sur son site web son « implication sociale » par l'entremise de sa propre fondation. Elle affiche bien en évidence les logos de la Fondation de l'hôpital Charles-LeMoine et de l'Institut de cardiologie, qu'elle finance.

Mais, au bout du compte, qui sont les gagnants? Les organismes qui reçoivent les fonds ou ces entrepreneurs controversés, philanthropes d'un soir?

Du point de vue de l'image, ces entrepreneurs bénéficient certainement de retombées positives, « même si ces dons peuvent être faits par réelle compassion », explique l'éthicien Michel Dion, professeur à l'Université de Sherbrooke et titulaire de la Chaire de recherche en intégrité financière. « C'est de la gestion d'image corporative, dit-il. La philanthropie devrait toujours montrer un désintéressement, c'est pour ça que je suis contre la notion de philanthropie stratégique, mais elle assure forcément de bonnes retombées sur le plan de l'image. »

Et c'est le cas. « La Fondation GarnierKids initie la première clinique neurocardio au Canada »: difficile de ne pas remarquer cette demi-page de remerciements adressés à la fondation de Joe Borsellino lorsqu'on ouvre le numéro de mai 2012 du bulletin de l'hôpital Sainte-Justine. En juillet 2012, c'est le quotidien *The Gazette* qui a publié un reportage agrémenté de plusieurs photos sur « l'amour insufflé » par Joe Borsellino et sa femme lors de leur soirée de financement. « Les initiatives



La fondation de l'entrepreneur Joe Borsellino a récolté près de 500 000\$ lors de la présentation du gala 2012.

IMAGE LA PRESSE

comme celles de GarnierKids sont essentielles et méritent d'être soulignées», lit-on dans un communiqué publié sur le site de la FTQ-Construction.

Jacques Duchesneau, député de la Coalition avenir Québec et ex-chef de police, n'y voit cependant qu'une opération de blanchiment de réputation.

personnel de Joe Borsellino, Nathalie Normandeau et Jean-Marc Fournier, ont puisé 60 000\$ dans les budgets discrétionnaires de leur ministère pour financer GarnierKids.

Jean-Marc Fournier et le PLQ se sont défendus en expliquant que les ministres ont aussi financé d'autres organis-

lorsqu'on donne à un intermédiaire qui peut être élaboussé, parce qu'il est « douteux », plutôt que directement à la cause.

« Le choix des organismes et des causes soutenus leur appartient, explique Daniel Desharnais, attaché politique de Jean-Marc Fournier, chef intérimaire du PLQ. Dans le

« La philanthropie devrait toujours montrer un désintéressement, c'est pour ça que je suis contre la notion de philanthropie stratégique, mais elle assure forcément de bonnes retombées sur le plan de l'image. » — Michel Dion, professeur à l'Université de Sherbrooke

tion. « Ils aspirent tous à être vus comme de bons citoyens. En endossant ce costume de Robin des Bois, ils se donnent de la notoriété et reçoivent en plus un reçu d'impôt pour de l'argent qui, parfois, a été pris dans nos poches. Ils ont le meilleur des deux mondes. »

« Manque de jugement grave »

Lorsqu'il était au pouvoir, le Parti libéral du Québec (PLQ) s'est montré très généreux avec la fondation de Joe Borsellino. De 2005 à 2012, Jean Charest et une vingtaine de ses ministres, dont Jacques Dupuis, ami

mes comme le Club des petits-déjeuners ou la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ).

Toutefois, selon nos sources, certains ministres ont refusé de donner, car ils avaient des doutes sur l'intégrité de l'opération.

Quant aux autres, pourquoi ont-ils donné à la fondation d'un entrepreneur en construction plutôt que directement à l'hôpital Sainte-Justine, par exemple?

« C'est la question », affirme Jacques Duchesneau. « Le politique prend trop de place dans la philanthropie », regrette Michel Dion. Il croit aussi qu'« on prend un risque »

cas de GarnierKids, il s'agit d'une fondation dont la mission est d'œuvrer pour la santé et l'éducation des enfants [...]. Si je suis votre raisonnement, il ne faudrait pas soutenir notamment la Fondation du Canadien de Montréal pour l'enfance et Opération Enfant Soleil, puisque ces organismes participent à des projets d'institutions qui possèdent leur propre fondation. »

« Ils ont donné l'argent des contribuables, réplique Jacques Duchesneau. S'ils tenaient tant à cette cause, pourquoi n'ont-ils pas pris dans leur allocation personnelle de député? »

Stéphane Bédard, ministre responsable de l'administration gouvernementale et président du Conseil du Trésor, est aussi cinglant: « Dans ce cas-ci, c'est un manque de jugement grave », dit-il. Il ne voit pas non plus quelles nouvelles directives pourraient empêcher qu'une telle situation se reproduise. « Il n'y a aucune règle qui va remplacer le jugement d'un administrateur ou d'un politicien. Et, malheureusement, la loi ne nous permet pas de donner du jugement à quelqu'un. » En attendant, Sylvain Gaudreault, ministre péquiste des Affaires municipales, n'a pas versé un sou à GarnierKids, contrairement à ses prédécesseurs Laurent Lessard et Nathalie Normandeau.

Influence et intouchables

Dans son rapport déposé en septembre 2011, Jacques Duchesneau citait un ex-conseiller politique qui remettait en question la sincérité philanthropique des entrepreneurs. « Plus ils ont de contrats, plus ils donnent; plus ils donnent, plus ils ont de l'influence; plus ils ont de l'influence, plus ils ont de contrats. Et cette influence, ils l'exercent ensuite partout via l'argent public, que ce soit en siégeant à des fondations ou en faisant des levées de fonds pour des œuvres caritatives. Ils deviennent presque intouchables compte tenu de tous ces rapports enchevêtrés. »

En plus d'être à la tête de sa propre fondation, éclaboussée l'été dernier par un scandale entourant l'achat et la revente d'un terrain à Brossard, Paolo Catania a été plusieurs années de suite président du conseil de la Fondation de l'hôpital Charles-LeMoine. Son PDG, André Fortin, y siégeait aussi. Les deux ont été arrêtés en mai dernier par l'UPAC.

LES COMPTES DE GARNIERKIDS EN 2011

- > Actifs: 1,2 million
- > Revenus: 508 509\$
- > Dépenses: 585 564\$
- > Gestion et administration: 4135\$
- > Dons à des organismes: 505 000\$ (Sainte-Justine: 150 000\$, Hôpital de Montréal pour enfants: 130 000\$, etc.)

Données provenant du site de l'Agence du Revenu du Canada



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

La Fondation Marcel Vaillancourt, du nom du père de l'ex-maire de Laval Gilles Vaillancourt (photo), veut désormais « réévaluer la situation ».

FONDATION MARCEL VAILLANCOURT

Des noms d'administrateurs disparus et un événement annulé

FABRICE DE PIERREBOURG

Les multiples frappes policières visant entre autres Gilles Vaillancourt ont-elles eu un impact sur les activités de la Fondation Marcel Vaillancourt pour l'enfance lavalloise, institution familiale de l'ex-maire de Laval?

Sur son site web, la fondation, dirigée par Kazimir Olechnowicz, président de la firme de génie-conseil CIMA+, prévient qu'elle « ne tiendra pas son événement-bénéfice annuel "Homard à

volonté, espoir illimité », en 2013 ». Le conseil d'administration compte « réévaluer la situation au cours des prochains mois et décider ensuite de la suite des choses ».

La Presse a aussi constaté que les noms de plusieurs administrateurs connus ont disparu du site internet, dont ceux de Giuseppe « Joe » Borsellino (Groupe Petra), Robert Bibeau, de la firme Shockbeton (Benoît Fradet, conseiller municipal, est vice-président de cette firme), Gilles Laporte (firme

d'avocats Dunton Rainville) et Jean-Pierre Sauriol (Dessau).

L'opposant David de Cotis, du Mouvement lavallois, a par ailleurs déjà déclaré à *La Presse* que cette fondation « ressemble à un club privé réservé à des joueurs qui ont beaucoup d'argent et qui obtiennent des contrats à Laval ».

Il n'a pas été possible d'obtenir des commentaires, puisque les bureaux de la Fondation sont fermés pour quelques jours.

La ruée vers l'or!



NOUS ACHETONS VOTRE OR ET ARGENT!

LES PLUS HAUTS PRIX DEPUIS DES ANNÉES

Aucun rendez-vous nécessaire




Bijoux, pièces de monnaie, lingots
Apportez-les aujourd'hui.

ACHAT SUR PLACE - PAS D'ATTENTE

EMPIRE

Lundi-vendredi, 10 h à 17 h

5500, rue Paré
514-737-6586






BMW Laval

ACHETEZ MAINTENANT

bmwlaval.com/promotion

« Il y a laxisme ou malhonnêteté »

L'auteur de l'étude liant OGM et cancer en discute aujourd'hui à Montréal

MATHIEU PERREAULT

« Nous avons fait la meilleure étude au monde sur la toxicité des organismes génétiquement modifiés. »

Gilles-Éric Séralini persiste et signe. Le biologiste de l'Université de Caen, dont l'étude liant les organismes génétiquement modifiés (OGM) au cancer a suscité la controverse l'automne dernier, n'est pas ébranlé par la pluie de critiques qu'il a reçues de la part de chercheurs et des autorités réglementaires d'une dizaine de pays occidentaux.

Au contraire. « Il y a laxisme ou malhonnêteté dans ceux qui critiquent mes résultats, alors qu'ils ne disent rien sur les résultats des études menées par les fabricants des OGM et des pesticides », a-t-il expliqué hier dans un restaurant du quartier Ahuntsic, à la veille d'une conférence qu'il donne ce midi au pavillon



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE
Gilles-Éric Séralini affirme que la pollution est responsable de l'augmentation du nombre de cancers au cours des dernières décennies.

des sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal. « Ils ne disent rien parce que ces résultats sont secrets, même s'ils ont été déposés aux comités gouvernementaux d'approbation. Et souvent parce que ce sont

eux-mêmes qui siègent à ces comités. »

Avec sept autres chercheurs, M. Séralini a suivi 200 rats pendant deux ans – ce qui correspond à leur espérance de vie normale. Ils ont observé que les rats nourris de moulée

faite de maïs génétiquement modifié souffraient et mouraient davantage du cancer que les rats nourris à la moulée sans OGM. Il a fait part de ses travaux dans la revue *Food and Chemical Toxicology*, dans un livre et dans un documentaire.

Il a reçu de nombreuses critiques méthodologiques. On lui reproche notamment de ne pas avoir rendu toutes ses données publiques, comme c'est l'usage. « Je le ferai quand les données de Monsanto seront publiques », dit-il. Monsanto est le fabricant du maïs et du pesticide Roundup, auquel cet OGM résiste.

En ce qui concerne les critiques techniques sur la méthode statistique qui lui a permis de conclure que les OGM et le Roundup favorisent le cancer, M. Séralini explique que la complexité des données recueillies requerrait une analyse différente des autres études montrant le potentiel

cancérogène de substances. Cette méthode, précise-t-il, est toute nouvelle – à peine deux ans.

Dans son livre *Tous cobayes!*, le biologiste normand affirme que la pollution, notamment celle causée par l'industrie agroalimentaire, est à elle seule responsable de l'augmentation du nombre de maladies chroniques et de cancers au cours des dernières décennies. Selon lui, les polluants créent des « maladies de la communication cellulaire ».

Quand *La Presse* lui a demandé une étude de référence à ce sujet, il a expliqué qu'il y en a beaucoup, mais qu'aucune méta-analyse ne fait le point sur la question.

Pourquoi n'a-t-il pas publié lui-même une telle méta-analyse dans une revue scientifique, au lieu de le faire dans un livre populaire, sans évaluation par les pairs? « J'ai été très occupé avec mon étude », a-t-il répondu.

Langue française

Le projet de loi 14 dénoncé

MARIE-MICHÈLE SIOUI

À l'appel de « Put Back the Flag », association contre la discrimination basée sur la langue, environ 200 personnes se sont réunies hier devant les bureaux de la première ministre Pauline Marois pour exhorter le Parti libéral et la Coalition avenir Québec (CAQ) à voter contre le projet de loi 14, qui prévoit la modification de certaines dispositions de la Charte de la langue française.

Les organisateurs et les participants se sont adressés à la foule – en français et en anglais – pour dénoncer les changements envisagés. Parmi ceux-

« C'est une loi injuste et inéquitable. Le français ne perd pas de terrain. »

— Antoinette Mercurio, porte-parole

ci, notons l'obligation pour les entreprises de 26 employés et plus de fonctionner en français.

Les organisateurs se sont dits francophiles et soucieux de permettre à l'ensemble des Québécois d'être bilingues.

Dans la foule, les commentaires étaient parfois moins nuancés. Entre des affiches indiquant que « l'anglais est aussi une langue québécoise », un homme vêtu d'un chandail « Québec, un pays » évoquait « le génocide culturel des francophones ».

Selon Antoinette Mercurio, porte-parole de l'événement, le débat touche surtout la possibilité pour les Québécois de travailler dans la langue qu'ils désirent. « C'est une loi injuste et inéquitable », a-t-elle lancé. « La plupart des anglophones sont comme moi, ils parlent déjà les deux langues. Le français ne perd pas de terrain. »

Le projet sera débattu au cours d'audiences publiques prévues en mars.

À l'abordable!

Événement
GEL
DES PAIEMENTS
D'HIVER
Honda



FIT DX 2013

En location
178\$* 60 mois

1 195\$ comptant
24 000 km/année
Transport et préparation inclus

À l'achat

**AUCUN
PAIEMENT
AVANT
90 JOURS****

LA VOITURE
LA PLUS VENDUE
AU PAYS DEPUIS
15 ANS*



Civic DX 2013

En location
198\$* 48 mois

995\$ comptant
24 000 km/année
Transport et préparation inclus

À l'achat

**AUCUN
PAIEMENT
AVANT
90 JOURS****



HONDA

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

hondaquebec.ca

Résultats des tirages du :
2013-02-17

Sprinto
09 13 20 21 36

2 4 5 6 D
♦ ♥ ♣ ♦ ♣

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
29 JUIN 77 GÉMEAUX

Quotidien 3 867 4 7732

Extra | **Triple** 01 10
8590390 | 13 16 27

banco
07 09 15 16 18 28 34 35 36 38
39 41 43 44 48 52 57 64 66 67

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

* Offres faites par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. L'offre de location-bail porte sur la Civic berline DX manuelle 2013 neuve (modèle FB2E2DEX). Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF) : 16 935 \$ incluant les frais de transport et de préparation. Fit DX manuelle 2013 neuve (modèle GE8G2DEX) franchise de kilométrage de 120 000 km ; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF) : 16 075 \$ incluant les frais de transport et de préparation. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. ** L'offre de « Gel des paiements d'hiver Honda » s'applique à tous les nouveaux contrats de financement conclus pour l'achat d'un véhicule Honda neuf entre le 3 janvier et le 28 février 2013. Le premier paiement mensuel sera différé pendant 60 jours (jusqu'au 90^e jour du contrat) et le contrat de financement sera prolongé en conséquence. Les frais d'intérêt ne s'accumuleront pas pendant les 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, les frais d'intérêts commenceront à s'accumuler au taux annuel prévu au contrat et l'acheteur remboursera le capital et les intérêts pendant la durée du contrat. À titre d'exemple, pour la Civic DX 2013 et la Fit DX 2013 un montant de 19 600 \$/18 499 \$ financé sur 36/36 mois à un taux de 2,99%/1,99% donne des mensualités de 569,91 \$/529,79 \$ pour des frais de crédit de 916,76 \$/573,08 \$ et une obligation totale de 20 516,76 \$/19 072,08 \$. Aucun acompte requis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. *De 1998 à 2012 inclusivement, selon l'AIAMC. †Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelair.org.

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Pakistan Violence contre des chiites

Des chiites ont manifesté hier dans différentes villes du Pakistan pour demander l'arrestation des auteurs de l'attentat contre cette minorité musulmane ayant fait au moins 81 morts la veille. Une bombe cachée dans un camion-citerne actionnée à distance a explosé près d'un édifice de deux étages, à Hazara.

— Agence France-Presse



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Libye Célébrations et promesse de réformes

Les autorités libyennes ont promis hier d'accélérer les réformes à l'occasion des festivités pour le deuxième anniversaire de la révolte qui a renversé le régime de Mouammar Kadhafi. Aucun incident n'est venu troubler les célébrations spontanées, tenues dans plusieurs villes, malgré les craintes de violences.

— Agence France-Presse



PHOTO FOURNIE PAR LOCKHEED MARTIN

-5%

L'austérité budgétaire a fait baisser en 2011, pour la première fois depuis près de 20 ans, les ventes des 100 plus grands groupes d'armement mondiaux (hors Chine), selon l'organisation suédoise Sipri. Le chiffre d'affaires dans la défense de ces 100 groupes a reculé de 5% par rapport à l'année 2010. Ce total a baissé à 410 milliards de dollars, contre 412 milliards un an plus tôt.

— Agence France-Presse



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Équateur Correa réélu président

Le chef de l'État sortant en Équateur, le socialiste Rafael Correa, a été réélu hier à la présidentielle, selon un décompte officiel partiel. D'après les premiers chiffres, M. Correa l'emporte dès le premier tour avec 56% des voix, contre 24% pour son principal rival, le banquier conservateur Guillermo Lasso. Ce dernier a d'ailleurs reconnu la victoire de son rival.

— Agence France-Presse

CONFLIT AU MALI

Autre offensive contre les islamistes

KRISTA LARSON
ASSOCIATED PRESS

GAO, Mali — Des centaines de soldats des armées maliennes et françaises se trouvaient hier à Bourem, un bastion des jihadistes où des centaines de combattants auraient trouvé refuge après avoir été chassés de Gao, première ville en importance de la région, ont annoncé hier des témoins et des responsables.

Les jihadistes ont orchestré deux attentats suicide à un point de contrôle situé sur la route reliant Gao à Bourem la semaine dernière, ce qui fait craindre une prolongation du conflit dans le nord du Mali après que les troupes françaises et maliennes eurent réussi à déloger aisément les activistes radicaux de plusieurs villes.

Environ 1000 militaires en provenance de la France, du Mali et d'autres pays africains étaient à Bourem hier, selon une source de l'armée française qui a demandé à conserver l'anonymat.

Intenses combats

Une opération militaire conjointe lancée samedi après-midi a permis aux troupes de pénétrer dans la cité, a confié le même responsable. La mission s'inscrivait dans le cadre des efforts visant à



PHOTO PASCAL GUYOT, AGENCE FRANCE-PRESSE
Un soldat malien prépare ses munitions avant d'entrer dans la ville de Bourem, où des combattants jihadistes se seraient réfugiés après avoir été chassés de leurs anciens bastions de Gao et de Tombouctou.

sécuriser la ville de Gao, que les activistes radicaux ont envahie il y a une semaine, ce qui a mené à d'intenses combats pendant des heures entre les jihadistes et les forces maliennes.

« Comme le général l'a dit, les jihadistes ne sont jamais bien loin », a déclaré le responsable militaire.

Bourem est située à seulement 95 kilomètres de Gao, la plus grande ville du nord du Mali,

où les islamistes radicaux ont imposé leur loi pendant près de 10 mois en appliquant leur interprétation stricte de la charia, une loi islamique. Ils ont amputé des dizaines de personnes accusées de crimes et ont

administré des coups de fouet à des femmes qui sortaient en public sans porter de voile.

Craintes de représailles

Des témoins ont affirmé hier avoir aperçu environ 50 véhicules militaires de l'armée française et une dizaine de véhicules de l'armée malienne à Bourem.

La veille, à Tombouctou – ville qui s'était aussi retrouvée sous l'emprise des islamistes radi-

Les jihadistes ont orchestré deux attentats suicide à un point de contrôle situé sur la route reliant Gao à Bourem, ce qui fait craindre une prolongation du conflit au Mali.

caux –, l'armée malienne a placé huit hommes d'origine arabe en détention. Les familles des personnes arrêtées ont confirmé la nouvelle samedi soir.

Cela fait craindre des représailles contre les membres de la minorité arabe de la région, dont les membres sont soupçonnés d'avoir soutenu les groupes liés à Al-Qaïda ayant pris le contrôle du nord du Mali, l'an dernier.





PUBLICITÉ

Cinq ans déjà, lettre ouverte à Marilyn

Chère Marilyn,
Depuis aujourd'hui cinq ans, tu ne fais plus partie de ma vie. Je souhaite qu'il s'agisse d'un choix personnel, mais le doute et l'angoisse m'assaillent.

Jamais tu ne m'as laissée sans nouvelles.
Que t'est-il arrivé ?

La réalité de ta disparition s'est installée dans ma vie de tous les jours, mais il m'est impossible de l'accepter. Je te cherche et continuerai toujours. Je ne peux m'habituer à vivre avec cette inquiétude qui me ronge le cœur, je ne m'habitue pas non plus à ces réponses ou à ce signe de toi qui n'arrivent pas.

Je souhaiterais pouvoir t'exprimer une fois de plus l'amour que je te porte et qui, à son tour, porte l'espoir, mais les mots me manquent, tout comme toi. Heureusement, il me reste les souvenirs et l'espérance.

*J'ai des rêves qui sont légers comme des ailes,
Qui me laissent leur joie au cœur, en souvenir,
Qui s'envolent toujours pour toujours revenir, –
J'ai des rêves qui sont comme les hirondelles.*

— Albert Lozeau, « Rêves », vers 5-8.

Écris-moi si tu le veux
(<http://www.trouvermarilyn.com>)
ou sache que je ne t'oublie pas.

Ta sœur qui t'aime,
Nathalie xxx





PHOTO MUZAFFAR SALMAN, REUTERS

Combattantes de l'Armée syrienne libre à l'entraînement près d'Alep, au nord de la Syrie.

Syrie Appel au dialogue

BEYROUTH — Le médiateur international pour la Syrie a invité hier l'opposition et une délégation « acceptable » du régime de Damas à entamer un dialogue sous les auspices des Nations unies, au moment où se ravivaient les soupçons sur un soutien militaire du Hezbollah libanais au régime syrien.

De son côté, Israël a estimé que Damas contrôlait l'arsenal chimique syrien, mais que l'État hébreu devait « ouvrir l'œil » pour que ces armes ne tombent pas dans les mains d'Al-Qaïda ou du Hezbollah. Le Hezbollah, bête noire d'Israël, est l'allié indéfectible de l'Iran et du régime syrien, qui l'a aidé militairement durant

de nombreuses années. Un responsable au sein du Hezbollah a indiqué que trois Libanais chiites avaient été tués et 14 autres blessés dans des combats contre les rebelles en Syrie. Le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, avait affirmé en 2012 que des membres de son parti combattaient les rebelles syriens, mais à titre individuel. Selon l'opposition syrienne, des membres de la puissante formation libanaise ont lancé samedi « une attaque armée » sur trois villages de la région de Qousseir, proche de la frontière libanaise, faisant des victimes civiles et poussant des « centaines » d'habitants à l'exode.

— Agence France-Presse

Obama et « l'horloge Keystone »

La pression monte à Washington contre le projet d'oléoduc canadien



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Le nombre 1613 apparaît aujourd'hui sur la page d'accueil de la commission de l'énergie et du commerce de la Chambre des représentants. Il représente le nombre de jours écoulés depuis que le groupe TransCanada a déposé devant le département d'État américain son projet d'oléoduc géant pour transporter le pétrole brut des sables bitumineux du Canada aux raffineries du golfe du Mexique, au Texas.

Dévoilée lundi dernier, l'« horloge Keystone XL » est l'une des dernières trouvailles pour exercer une pression supplémentaire sur Barack Obama, qui doit prendre prochainement une décision pour la construction de cet oléoduc évalué à 7 milliards de dollars.

Les partisans de ce projet, majoritaires dans les deux chambres du Congrès américain, ne sont bien sûr pas les seuls à vouloir influencer la décision du président. Hier, au 1612^e jour de l'« horloge Keystone XL », des dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés sur le National Mall et dans les rues de Washington pour demander à la Maison-Blanche d'agir sur le front du climat et de renoncer à un projet qui contribuera, selon eux, à une explosion des émissions de gaz à effet de serre.

« C'est de loin, de très loin, le plus gros rassemblement sur le climat de l'histoire américaine », a déclaré l'écologiste Bill McKibben devant la foule.

Inquiétude à Ottawa

Cette bataille américaine entre partisans et adversaires de la construction de l'oléoduc Keystone est suivie avec le plus grand intérêt à Ottawa, où le projet constitue une « immense priorité pour l'économie canadienne » (dixit le ministre des Affaires étrangères, John Baird).

Après la réélection de Barack Obama, le gouvernement de Stephen Harper croyait que le président se sentirait plus libre d'accepter un projet dont il avait rejeté une première version en janvier 2012 pour ne pas se mettre à dos les écologistes, une partie importante de sa base électorale. Mais le président américain a créé une surprise aux États-Unis et semé l'inquiétude à Ottawa en insistant sur l'urgence de combattre les changements climatiques lors de son discours d'investiture, le 21 janvier, et celui sur l'état de l'Union, mardi dernier.

« Nous répondrons à la menace du changement climatique, sachant que ne pas le faire serait une trahison pour nos enfants et les générations futures », a dit Barack Obama. Il a consacré plus d'une minute de son discours d'investiture à ce sujet, qu'il avait largement ignoré pendant sa campagne.

« Certains peuvent encore nier le jugement majoritairement écrasant de la science, mais personne ne peut éviter l'impact dévastateur d'incendies, de sécheresses et de cyclones plus puissants », a ajouté le président.

Barack Obama est revenu sur le sujet lors de son discours sur l'état de l'Union en promettant de procéder par



Des milliers de personnes ont manifesté, hier à Washington, contre le projet d'oléoduc de la société canadienne Keystone XL, qui permettrait d'acheminer aux États-Unis le pétrole tiré des sables bitumineux de l'Alberta.

décrets « si le Congrès n'agit pas rapidement pour protéger les générations futures ».

« J'ordonnerai à mon cabinet de me présenter les mesures que nous pouvons prendre, maintenant et à l'avenir, pour réduire la pollution, préparer nos communautés aux conséquences du changement climatique et accélérer la transition vers davantage de sources d'énergie renouvelables », a-t-il dit.

Emplois et sécurité énergétique

Après ces déclarations, les militants écologistes des États-Unis voient mal comment Barack Obama peut donner le feu vert à un projet dont le rejet est devenu une des grandes priorités.

« Il ne fera pas quelque chose qui est imprudent et mesquin envers les générations futures », a déclaré Robert Kennedy fils, une des personnalités qui ont été arrêtées la semaine dernière lors d'une manifestation devant la Maison-Blanche. « C'est un projet qui enrichira quelques milliardaires tout en appauvrissant le reste de l'humanité », a-t-il ajouté.

De leur côté, les partisans américains de l'oléoduc Keystone XL ne voient pas comment Barack Obama peut rejeter un projet qui pourrait créer des emplois – 20 000, selon la société TransCanada – et contribuer à la sécurité énergétique des États-Unis, deux

des objectifs de son second mandat.

En fin de compte, Barack Obama tentera peut-être de couper la poire en deux. Selon un scénario évoqué récemment par le journal *Politico*, il pourrait se prononcer en faveur de la construction de l'oléoduc et annoncer du même souffle de nouvelles règles destinées à réduire les émissions provenant des plus importants pollueurs industriels.

Un tel scénario pourrait évidemment déplaire à tout le monde, sauf au gouvernement Harper et à ses alliés, qui n'ont aucune idée du choix que Barack Obama annoncera lorsque l'« horloge Keystone » aura cessé d'additionner les jours.



L'ÉVÉNEMENT PRENEZ LES DEVANTS



RDX 2013
TOUTES ROUES MOTRICES



MDX SH-AWD 2013



Acura a remporté le titre de **Meilleure valeur résiduelle** dans la catégorie des véhicules de luxe.

RDX 2013
TOUTES ROUES MOTRICES

PAIEMENT MENSUEL
LOCATION 30 MOIS
2 000 \$ COMPTANT

498\$ | **0,9%** | LOCATION 30 MOIS

MDX 2013
SH-AWD

PAIEMENT MENSUEL
LOCATION 30 MOIS
2 500 \$ COMPTANT

658\$ | **0,5%** | LOCATION 30 MOIS

INCLUANT **2 500\$** DE CRÉDIT À LA LIVRAISON

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval
450 682-4050

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville
450 435-4455

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau, Brossard
450 659-1616

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal
514 340-1344

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard
514 362-2872

ACURA SAINTE-JULIE
1933, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie
450 922-1222

L'acheteur avisé lit les petits caractères : *Offre d'une durée limitée du 1er février au 28 février 2013 applicable à la location pour usage personnel seulement d'un modèle neuf Acura RDX 2013 (TB4H3DJN) et Acura MDX SH-AWD 2013 (YD2H2DJN) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Taux de location annuel de 0,9%/0,5% pour 30 mois. Le versement mensuel pendant 30 mois s'élève à 498 \$/658 \$ moyennant un acompte initial de 2 000 \$/2 500 \$. Un crédit à la livraison de 2 500 \$ est disponible aux clients admissibles par le biais de Services Financiers Acura, sur approbation de crédit et s'applique à la location de tous les modèles Acura MDX 2013 neufs. Le crédit est inclus dans le versement mensuel et ne peut être combiné à d'autres offres. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0\$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km pour 30 mois au taux de 0,35 \$/km. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada. ▲ Le RDX 2013 et le MDX 2013 ont obtenu la cote PREMIER CHOIX SÉCURITÉ de l'IIHS.

acuraquebec.ca

FAITES INSPECTER
VOTRE ACURA

GRATUITEMENT

INSPECTION COMPLÈTE EN
35 POINTS

L'INSPECTION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE D'ICI LE 29 MARS 2013.



ET LES CONCESSIONNAIRES
ACURA DU QUÉBEC REMETTRONT

5\$

AU CLUB DES
PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC

au profit du



CLUB DES PETITS
DÉJEUNERS DU QUÉBEC^{MD}
www.clubdejeuners.org



ACURA

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Une victoire pour l'information



ARIANE KROL
 akrol@lapresse.ca

Un journaliste qui se voit refuser des documents publics n'a pas besoin d'avocat pour contester ce refus, vient de confirmer la Cour du Québec. Une décision éclairée, qui met un terme à la stratégie imaginée par Hydro-Québec pour mettre des bâtons dans les roues à ceux qui font des demandes d'accès à l'information.

« Ce qui fait l'objet de la loi, c'est l'accès à des renseignements et des informations détenus par un organisme public, ce n'est pas l'identité du demandeur », rappelle le juge Serge Champoux.

La cause opposait Hydro-Québec au chercheur William Leclerc, de *La Presse*, mais sa portée est beaucoup plus large. L'argument avancé par Hydro risquait d'être utilisé par les quelque 2800 ministères et entités assujettis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics. La menace au droit du public à l'information était considérable. Ce n'est pas pour rien que plusieurs entreprises de presse, dont Radio-Canada, Gesca, *Le Devoir*, *The Gazette* et Médias Transcontinental ont fait front commun derrière M. Leclerc.

L'affaire a commencé en 2009 lorsque le chercheur a demandé à la Commission d'accès à l'information de réviser une décision d'Hydro, qui lui avait refusé des renseignements. À cette procédure normale, la société d'État a opposé un argument inédit. La demande d'accès provenant selon elle d'une personne morale (l'employeur du plaignant), elle aurait dû être présentée par un avocat, comme le prévoit la Loi sur le Barreau.

La commissaire a donné raison à Hydro. Deux ans plus tard, toutefois, une autre commissaire en a conclu autrement, et indiqué que le plaignant avait le droit de se représenter lui-même, comme les journalistes l'ont toujours fait. C'est l'interprétation que vient de confirmer la Cour du Québec.

Il s'agit d'une victoire importante pour le droit du public à l'information. Aucun média n'a les moyens de payer un avocat chaque fois qu'un de ses journalistes doit contester un refus devant la Commission. Imposer une telle exigence aurait grandement réduit les demandes de révision et, donc l'obtention de renseignements pertinents.

Les journalistes, faut-il le rappeler, ne font pas des demandes d'accès pour satisfaire leur curiosité personnelle. Ils veulent fournir le portrait le plus complet possible à la population.

Les demandes d'accès à l'information sont d'intérêt public.

Chaque fois que la Commission donne tort à un ministère ou un organisme qui avait refusé de fournir des documents, elle confirme que cette information relève du domaine public.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec a émis le souhait qu'Hydro n'aille pas en appel. C'est la décision qui s'impose.

La société d'État a déjà reçu le prix de la Noirceur pour son manque de transparence, et les Québécois se plaignent encore régulièrement de son opacité. Ils verraient donc d'un très mauvais œil qu'elle gaspille ses ressources dans une croisade visant à restreindre l'accès aux documents publics. Cela ne fait vraiment pas partie de son mandat.

RÉPLIQUE

Une industrie responsable

JEAN-PIERRE SIRARD

L'auteur est PDG de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ). Il réagit à l'opinion intitulée « Levons l'omerté », qui a été publiée le 7 février.

Dans leur lettre ouverte, trois porte-parole de groupes environnementaux mettent en cause la conscience sociale, voire l'intégrité, des constructeurs d'habitations. Selon eux, les constructeurs ne se livrent rien de moins qu'à une destruction des boisés, des milieux humides et des terres agricoles, et la commission Charbonneau devrait lever ce qu'ils appellent l'omerté qui entoure cette pratique.

L'APCHQ, qui représente 16 000 membres provenant de toutes les régions de la province, s'inscrit en faux contre cette allégation. On parle ici de PME dirigées par des hommes et des femmes qui ont à cœur de bien faire leur travail, de contribuer au mieux-être de la société et d'agir avec honnêteté au sein d'une industrie responsable.

Tous les constructeurs veulent vivre dans un environnement sain et le préserver pour les générations futures. C'est un besoin essentiel. Mais ils doivent aussi satisfaire un autre besoin essentiel: celui d'aider les gens à se loger dans les meilleures conditions et au plus bas prix possible.

En matière d'environnement et d'aménagement du territoire, les constructeurs d'habitations se conforment aux lois provinciales, aux schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté, ainsi

qu'aux plans d'urbanisme et aux règlements municipaux.

Les fonctionnaires du ministère de l'Environnement sont très stricts dans l'application des lois et des règlements touchant la protection des espaces naturels. Penser que les constructeurs peuvent contourner ce processus d'approbation touchant plusieurs juridictions, grâce à des stratagèmes illégaux ou immoraux, revient à leur donner un pouvoir démesuré qu'ils n'ont pas.

Avant la première pelletée de terre, il n'est pas rare que des projets de construction domiciliaires nécessitent plus de deux ans de préparation, d'approbations et de modifications afin de limiter l'empreinte environnementale des projets et de protéger les milieux naturels d'intérêt. Tous les efforts sont faits pour les protéger et quand ce n'est pas possible, pour des raisons qu'il faut justifier, des mesures compensatoires doivent être mises de l'avant.

Depuis maintenant plusieurs années, les projets résidentiels doivent prévoir une superficie minimum réservée aux espaces verts. Les entrepreneurs sont conscients de l'objectif de densification du territoire dans les régions métropolitaines et ils adaptent leurs projets à cette réalité.

Ces efforts s'inscrivent véritablement dans une optique de développement durable, tenant compte de la dimension environnementale, mais aussi de la réalité économique et sociale des différentes régions du Québec. Telle est la réalité des constructeurs d'habitations aujourd'hui.



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.ca

LE BLOGUE QUEL AVENIR POUR MONTRÉAL?



ARYTHMIE URBAINE

Le cœur de Montréal, son centre-ville, souffre d'arythmie, déplore l'animatrice et journaliste Marie Plourde. Il bat trop vite le jour et trop lentement hors des heures de travail. De nouveaux projets commerciaux et résidentiels tissés à même la fibre urbaine, voilà ce qu'il faudrait envisager.

Lisez le billet de Marie Plourde et réagissez à lapresse.ca/avenirmtl

OPINION

Le retour de BlackBerry



GAÉTAN FRIGON
 Ex-PDG de la SAQ et de Loto-Québec, l'auteur est président exécutif de Publimage. Il collabore régulièrement à nos pages.

BlackBerry a sorti ses premiers appareils à la fin des années 90. Dès lors, je suis devenu accro ou, plutôt, un « CrackBerry », selon l'expression consacrée. À cette époque, le BlackBerry n'était pas un téléphone, mais un simple appareil pour recevoir et envoyer des courriels. Qu'à cela ne tienne, je n'allais nulle part sans lui. Si je ne l'avais pas avec moi, je me sentais presque nu...

Le seul inconvénient, c'était qu'il fallait aussi avoir un téléphone cellulaire. J'espérais donc que BlackBerry ajoute la téléphonie à son appareil, ce qui a été fait quelques années plus tard. Alors là, c'était le bonheur total. Tout en un seul appareil. En plus, BlackBerry avait un marketing avant-gardiste qui a fait en sorte que l'appareil devint rapidement un symbole dans le monde des affaires.

Mais voilà qu'en 2007, Apple sort son fameux iPhone. J'avais toujours été un fanatique des produits Apple, mais il n'était pas question de quitter BlackBerry. Donc, pour moi, c'était Apple pour les ordinateurs (et, plus tard, les iPad), mais pas pour les téléphones. Là, c'était BlackBerry ou rien. Le iPhone, c'était pour les jeunes et pour les rêveurs de nouvelles technologies.

Mais lentement, les choses se sont gâtées. Tout le monde semblait avoir son iPhone. Dans des réunions, j'entendais de plus en plus l'insulte suprême: « Tu es encore avec BlackBerry? » Après un certain temps, je me cachais presque avec mon appareil supposé désuet de peur de passer pour un dinosaure. Et arriva ce qui devait fatalement arriver: j'ai mis mon BlackBerry



PHOTO NATHAN DENETTE, LA PRESSE CANADIENNE

Je suis finalement allé le voir, ce nouveau BlackBerry. Et bang! Le « CrackBerry » en moi est immédiatement revenu.

de côté et je me suis acheté un iPhone, même si j'avais l'impression de tromper quelqu'un ou quelque chose.

J'étais tellement habitué au BlackBerry que je trouvais continuellement des défauts à mon nouveau iPhone. Mais je n'osais pas le dire à qui que ce soit. Je pris même la mauvaise habitude de ne pas avoir mon iPhone avec moi, évitant ainsi

J'ai décidé de revenir au bercail après une période d'infidélité peu fertile. Tous les amateurs de iPhone et d'appareils Android peuvent maintenant aller se rhabiller.

les risées de mes amis. Devant mon incapacité à maîtriser mon iPhone, j'allais jusqu'à le mettre de côté pour essayer un Samsung Galaxy Note avec le système d'exploitation Android. Peine perdue. Le résultat a été le même: ce n'était pas un BlackBerry.

Là encore, je m'arrangeais pour ne pas l'avoir avec moi, rêvant plutôt qu'un jour BlackBerry se mettrait à jour

et reprendrait le dessus. Mais ça me semblait incertain et je ne me faisais pas trop d'illusions. Peut-être que BlackBerry était vraiment mort, car le ciel s'assombrissait de plus en plus à l'horizon. La haute direction de BlackBerry semblait prendre la même direction que les anciens dirigeants de Nortel.

Puis, tout à coup, une nouvelle direction est arrivée à la tête de BlackBerry, donnant espoir qu'un nouveau système d'opération pourrait redonner à cette marque son lustre d'antan. BlackBerry a alors accouché de son nouvel appareil, le Z10. Cependant, je ne voulais pas me brûler à nouveau, sachant qu'un simple essai pourrait me faire revenir à mes premières amours. Je refusais même d'aller voir ce fameux nouveau téléphone intelligent.

Mais je n'ai pas pu résister longtemps. Il me semblait que peut-être, oui, peut-être que... et je suis finalement allé le voir, ce nouveau BlackBerry. Et bang! Le « CrackBerry » en moi est immédiatement revenu.

BlackBerry est de retour. Et j'ai décidé de revenir au bercail après une période d'infidélité peu fertile. Tous les amateurs d'iPhone et d'appareils Android peuvent maintenant aller se rhabiller, car j'ai retrouvé mon BlackBerry. Et je promets de ne plus tricher...

À BIEN Y PENSER

J'ai envie de crier mon ras-le-bol des étudiants trop gâtés qui n'en ont jamais assez. Un an après une grève dévastatrice, je ne peux pas croire qu'ils vont remettre ça! Et même s'ils ont mis à genoux l'ancien gouvernement libéral, qui leur a accordé des augmentations substantielles des prêts et bourses, les voilà qui veulent la peau des péquistes, qui ont pourtant annulé les hausses des droits de scolarité des libéraux. Et tous les jeunes qui ont subi la grève sans l'avoir désirée, on y pense?

— Patricia Dubois

DÉBATS

DÉFICIT ZÉRO

Le temps de mettre la pédale douce?



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Les efforts du gouvernement Marois pour ramener le déficit à zéro font mal, comme les reports de chirurgies, les compressions imposées aux universités, les coupes dans les fonds de recherche ou l'abandon de certains projets d'infrastructures.

Le gouvernement va-t-il trop loin, trop vite, trop fort? Ne serait-il pas sage de mettre un peu la pédale douce pour reporter à plus tard le retour au déficit zéro, comme l'ont fait le gouvernement fédéral et sept des dix provinces canadiennes?

Dans son premier budget, le ministre des Finances, Nicolas Marceau, a pris la bonne décision en poursuivant la stratégie du gouvernement sortant et en s'engageant à éliminer le déficit dès l'an prochain. C'était nécessaire pour envoyer un message de continuité et de détermination.

Mais les choses ont assez changé pour qu'on puisse penser à ajuster le tir. Les libéraux, s'ils étaient restés au pouvoir, l'auraient peut-être fait. Mais le gouvernement péquiste est contraint à être plus brutal parce qu'il n'a pas de marge de manœuvre politique en raison des rapports du PQ plus difficiles avec les milieux financiers, ce qui le force à redoubler d'ardeur pour inspirer confiance.

D'abord, l'économie mondiale s'est détériorée, ce qui se traduit par une croissance très faible au Québec. La lutte au déficit est plus ardue, parce que le ralentissement réduit les revenus et fait pression sur les dépenses.

L'économie mondiale s'est détériorée. Dans ce contexte, les politiques d'austérité risquent d'empirer la situation.

Ensuite, dans ce contexte, les politiques d'austérité risquent d'empirer la situation. C'est une question que le Fonds monétaire international s'est posée, en voyant les cercles vicieux dans lesquels ses prescriptions d'austérité ont plongé certains pays européens.

Enfin, le Québec, avec ses compressions, semble être au fond du baril. On n'est plus dans la lutte au gaspillage et la rationalisation, mais plutôt dans la boucherie. Certains choix pour réduire le déficit maintenant compromettent notre avenir, comme les compressions aux universités.

La brutalité du gouvernement péquiste dans la lutte au déficit s'explique toutefois en partie par son inexpérience, qui l'a poussé à fonctionner sur le mode de la panique et de l'improvisation, notamment cette idée que tout le monde doit faire sa part, indépendamment du bien-fondé de chaque programme. Cela a mené à des choix arbitraires et à des revirements pitoyables, comme la réinjection de sommes en recherche après les avoir sabrées.

Il est vrai que le Québec a moins de marge de manœuvre que les autres provinces, parce que sa situation financière est plus précaire: une dette beaucoup plus élevée, un niveau de dépenses plus élevé et un fardeau fiscal déjà au maximum. Tout assouplissement de la lutte au déficit doit donc être encadré de façon très ferme. À cet égard, les revirements du gouvernement ne rassurent pas, ni certains de ses choix, comme la regrettable décision d'éliminer la hausse du prix de l'électricité patrimoniale qui le prive d'un outil puissant pour réduire la dette.

Il faut être ferme, parce qu'il y a, autour du PQ, des courants qui ne croient pas au déficit zéro, à commencer par Jacques Parizeau qui disait, la semaine dernière: «À partir du moment où vous fixez l'objectif zéro pour une date butoir et que ça devient une religion, vous cessez de réfléchir.» M. Parizeau est logique avec lui-même. Comme ministre, il n'a jamais éliminé le déficit. Comme ex-premier ministre, il s'était opposé à l'objectif de déficit zéro de Lucien Bouchard.

Mais il a tort. Sa propre performance montre que, sans cible précise, l'élimination du déficit n'est tout simplement pas possible. Si on veut assainir les finances publiques, il faut absolument que le déficit zéro soit l'objectif. Mais il est également important que l'échéancier soit réaliste et que le chemin pour y parvenir soit intelligent.

SPLENDEURS ET MISÈRES



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Sébastien Poirier affirme que le geste de l'employé de Jack's Musique lui a redonné espoir et confiance en l'humanité.

Donner d'une main, redonner de l'autre

Par un samedi très, très froid de janvier, je suis allé magasiner des instruments de musique sur la rue Saint-Antoine, chez Jack's Musique.

À l'intérieur, un monsieur âgé affairé à classer ses choses, nous qui regardons les instruments, et cet homme, au centre du magasin, qui joue de la guitare acoustique. Puisque nous devons toujours catégoriser les gens, appelons-le «l'itinérant». Cet itinérant ne se démarquait pas, en apparence, de tous les autres: un sac qui contenait sa vie, des rides qui marquaient le temps et la misère, et les mains salies et gonflées par l'hiver.

Aucun musique à l'intérieur. Lui seul trônait au centre de la place, jouant de la guitare acoustique, comme s'il avait fait ça toute sa vie.

En fermant les yeux, on n'y entendait que du feu et on aurait pu se croire devant n'importe quel Clapton de ce monde, du moins pour un néophyte comme moi.

Puis, le responsable s'est emparé de la guitare, sèchement, laissant l'itinérant les mains vides. On peut comprendre pourquoi. Qui voudrait laisser un itinérant jouer d'une guitare de plusieurs centaines de dollars, d'autant plus qu'il venait de la salir, le manche montrant des traces visibles de ce «délit»? À ce moment, je croyais que je venais d'assister à un moment crève-cœur. Le pauvre homme, dans le silence, a jeté son dévolu sur une autre guitare, probablement habitué à sa vie itinérante, qui l'oblige à n'avoir que

très peu de possessions et habitué à ce que, chaque jour, on lui retire ce qu'il aime.

Contre toute attente, c'était plutôt pour aller accorder la guitare que le responsable lui avait enlevée des mains. Quelques minutes plus tard, l'itinérant a retrouvé sa guitare, et jamais le responsable ne lui a demandé de «ne pas la salir». Il ne l'a même pas nettoyée avant de la lui redonner, probablement par gentillesse. L'opprobre des gens, il le vit déjà régulièrement, pourquoi gâcher son moment de bonheur?

À vous, cher monsieur travaillant chez Jack's Musique, qui m'avez redonné espoir et confiance en l'humanité.

Sébastien Poirier, Montréal

Soignez-vous!

Le sujet n'est pas nouveau et c'est ce qui le rend si désolant. Nous n'avons pas accès à un médecin au Québec. Je le vis quotidiennement en étant l'heureuse, mais préoccupée, mère de quatre enfants. Je suis les instructions de la centrale de rendez-vous à la lettre dans l'espoir d'obtenir un rendez-vous d'urgence avec notre médecin de famille. Comme l'exige le règlement de la clinique, j'appelle à 12h le mercredi. Pas de rendez-vous possible. Je tente ma chance un autre jour et l'on me répond que je dois appeler le mercredi à 12h, afin d'obtenir un rendez-vous. Je réessaie le mercredi suivant, même chose. Je me fâche d'une façon un peu théâtrale, j'en conviens. On me sert alors les traditionnels «Je vous comprends, madame». Je ne veux pas être comprise, je veux que ma petite fille de 8 ans, absente de l'école depuis une semaine, soit soignée sans que nous soyons obligées d'aller attendre à l'urgence 24 heures, parce que son état n'est pas prioritaire, même si elle tousse depuis deux semaines.

Nous sommes imposés à la moitié de notre salaire, mon conjoint et moi, afin qu'il y ait une plus grande justice sociale. Ce terme inclut certainement l'accès aux soins de santé pour tous.

Bianca Veilleux,
enseignante et mère, Saint-Hubert

Prudence élémentaire

Régulièrement, les médias rapportent de malheureux et trop nombreux accidents impliquant des piétons qui, ayant longé une route, ont été heurtés par des voitures. On y apprend une foule de détails: si le conducteur s'est arrêté, s'il avait les facultés affaiblies, l'identité des victimes, leur âge, etc. Cependant, nous ne savons jamais si les victimes marchaient dans la même direction que la circulation ou si elles étaient du bon côté de la route, celle qui permet de voir venir les voitures.

Enfant, ma mère me demandait toujours de marcher du bon côté de la rue. Si je me fie à mes propres observations, beaucoup de gens ne portent pas attention à ce détail. J'en ai eu la démonstration l'automne dernier, alors que je marchais près de chez moi sur

une route tortueuse, mal éclairée et où les autos roulent vite. Trois jeunes adolescentes marchaient côte à côte tout en bavardant, l'une d'entre elles sur l'accotement et les deux autres carrement sur la chaussée. Une voiture est arrivée. Heureusement, le conducteur a pu ralentir à temps et les a dépassées en empruntant la voie inverse. Aucune des jeunes filles ne s'est même retournée, continuant à déambuler comme si de rien n'était. Je n'ose imaginer ce qui serait advenu d'elles si le conducteur les avait vues trop tard pour les éviter.

Pierre Lazure, Sainte-Sophie

Impliquons les enfants

Enfant, je visitais régulièrement M. Gérard à la patinoire au bout de la rue. M. Gérard, un retraité qui, cherchant à occuper son temps, était le roi de la cabane des patinoires, où était soigneusement rangé le matériel pour la borne-fontaine, les souffleurs et les pelles à neige.

Avec M. Gérard, c'était frugal. Si on voulait avoir de belles patinoires, nous n'avions qu'à nous impliquer et à nous présenter après l'heure du souper, les jours où il avait neigé, pour les bichonner. Il nous attendait avec ses pelles et il fallait se bouger. La récompense d'un travail engagé était de peut-être conduire une de ses souffleuses.

Lorsque je vois un camion de 500 000\$, et au moins cinq cols bleus qui sont requis pour tenir un boyau, je ne peux m'empêcher de penser que c'est inacceptable, compte tenu de tout ce qu'il y a à réparer à Montréal. La Ville se serait-elle engagée, dans ses ententes avec ses cols bleus, à prohiber l'action du communautaire dans des petites choses aussi simples que de faire des patinoires pour nos enfants?

Claude Delage, Westmount

À en perdre son latin

Des publicités nous incitent à rapporter les contenants consignés. Cependant, lorsqu'on veut le faire, les obstacles se multiplient.

Avez-vous déjà lu en toutes lettres «consigné Québec» sur une cannette de thé glacé bien connue? Avez-vous

essayé de la rapporter? On vous dira «On ne charge pas la consigne sur ce produit, donc on ne les ramasse pas».

Ailleurs, si vous arrivez avec des bouteilles de bière, on vous dira peut-être: «Comme nous ne vendons pas cette marque, nous ne la remboursons pas.» Au lendemain d'un party, où vos invités vous ont offert des bouteilles québécoises, achetées je ne sais où, fouillez la ville pour rapporter vos bouteilles. Quand on sait que toutes les bouteilles aboutissent à la même usine de tri et de lavage pour redistribution générale, Recyc-Québec, l'entreprise devrait obliger les marchands à les récupérer ou ouvrir des agences locales où les rapporter, ou offrir un registre sur l'internet des adresses où ces bouteilles sont acceptées.

Par ailleurs, la consigne ne semble pas envisageable pour la SAQ! On devait doubler la consigne sur les cannettes et bouteilles. Est-ce que cela fait toujours partie des projets du nouveau gouvernement?

C'est à en perdre son latin, récupérer!

Gilles Malo

Le mystère du Publisac

Il y a beaucoup de choses dans ce bas monde que je ne comprends pas, et je n'en dresserai pas ici une liste exhaustive. Mais il y a un mystère auquel je suis confronté chaque semaine alors que je reviens du travail et que l'entrée de l'édifice où je demeure est encombrée par une pile de sacs publicitaires, pile qui reste à peu près intouchée jusqu'à ce que le concierge ne la mette au recyclage. Pourquoi m'envoie-t-on un Publisac même si je n'en veux pas?

Pourquoi ce service ne fonctionne-t-il pas par abonnement? Vous en voulez un, vous en faites la demande. C'est simple comme bonjour. Évidemment, on me dira que l'on peut toujours apposer un autocollant sur sa boîte aux lettres pour ne pas le recevoir. Mais de un, encore faut-il avoir une boîte aux lettres à soi. Aussi, pourquoi devrait-on avoir à supplier une entreprise de ne pas nous fournir un service dont nous ne voulons pas?

Qu'attend-on pour obliger les compagnies responsables de ces sacs publicitaires à procéder par abonnement?

Marcel Dugas, communicateur et historien

